New Nouveau
Brunswick

2006-2007

Annual Report

Department of Finance

Rapport annuel

Ministère des Finances

2006-2007 Annual Report

Published by:

Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-e.asp

November 2007

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55396-290-8

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2006-2007

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
http://www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Novembre 2007

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-290-8

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 2006, to March 31, 2007.

Respectfully submitted,

Victor Boudreau
Minister

Victor Boudreau
Minister of Finance
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the Annual Report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 2006-2007.

Respectfully submitted,

John E. Mallory
Deputy Minister

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1er avril 2006 au 31 mars 2007.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,

Victor Boudreau

Victor Boudreau
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'exercice financier 2006-2007.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-ministre,

John E. Mallory

Table of Contents

Mission Statement 3

Introduction 4

Year in Review 7

Performance Measurement Indicators 19
- Goal 1 – Fiscal 19
- Goal 2 – Credit Rating 20

Legislation 21

Board of Management 25

Organizational Chart 27

Expenditure Status Report by Program / Primary 28

Communications Services 29

Finance and Administration Division 30
- Financial Services 30
- Human Resources 31
- Information Management and Technology 33
- Policy and Planning 34

Fiscal Policy Division 36
- Federal-Provincial Fiscal and Statistical Relations 37
- Fiscal Policy and Economics 39

Budget and Financial Management Division 41
- Budget Preparation and Monitoring 41

Treasury Division 43
- Debt Management 43
- Banking and Cash Management 44
- Corporate Affairs 45

Revenue and Taxation Division 46
- Tax Policy 46
- Revenue Administration 51
- Strategic Business Initiatives 65

Table des matières

Énoncé de mission 3

Introduction 4

Bilan de l'année 7

Indicateurs de mesure du rendement 19
- Objectif 1 – Gestion financière 19
- Objectif 2 – Cote de solvabilité 20

Lois 21

Conseil de gestion 25

Organigramme 27

État des dépenses par poste budgétaire 28

Service des communications 29

Division des finances et de l'administration 30
- Services financiers 30
- Ressources humaines 31
- Gestion de l'information et de la technologie 33
- Politiques et planification 34

Division de la politique fiscale 36
- Relations fédérales-provinciales, finances et statistiques 37
- Politique fiscale et économique 39

Division de la gestion financière et du budget 41
- Préparation et suivi du budget 41

Division de la trésorerie 43
- Gestion de la dette 43
- Gestion bancaire et de la trésorerie 44
- Affaires corporatives 45

Division du revenu et de l'impôt 46
- Politique de l'impôt 46
- Administration du revenu 51
- Initiatives stratégiques de gestion 65

Mission Statement

The mission of the Department of Finance is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Vision

Sound financial management/Secure financial future.

Values

Quality Service: We are committed to providing courteous, effective and efficient services to our clients.

Leadership/Teamwork/Individuality: We value strong leadership, teamwork and respect for each individual. We value and promote balance between our personal and professional lives.

Integrity and Equity: We deal fairly and honestly with each other and the public we serve.

Competence and Commitment: We value commitment and we support training and development activities that continually improve the skills of our employees.

Innovation: We encourage responsible risk-taking and innovation.

Énoncé de mission

La mission du ministère des Finances est de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Vision

Une saine gestion financière et un avenir financier sûr.

Valeurs

Service de qualité : Nous sommes soucieux de servir nos clients avec courtoisie et efficacité.

Leadership, travail d'équipe et respect de chacun : Nous accordons de l'importance à un solide leadership, au travail d'équipe et au respect de chacun. Nous favorisons l'équilibre entre nos vies personnelles et professionnelles.

Intégrité et équité : Nous faisons preuve d'équité et d'honnêteté dans nos rapports mutuels et à l'égard du public que nous servons.

Compétence et engagement : Nous accordons de l'importance à l'engagement et nous appuyons les activités de formation et de perfectionnement qui permettent à nos employés d'améliorer continuellement leurs compétences.

Innovation : Nous favorisons la prise de risques responsable et l'innovation.

Introduction

The Department of Finance is a central agency of government whose mission is to manage the public finances of the Province in the best interests of New Brunswick.

Provincial revenues come from a variety of sources, including personal and corporate income taxes; Harmonized Sales Tax, tobacco taxes, gasoline and motive fuel taxes, property taxes, fiscal equalization payments, Canada Health Transfer and Canada Social Transfer, as well as licensing fees and gaming revenue.

The department's responsibility for revenue begins with research and analysis as the cornerstones of effective policy development. The department ensures that the government has a clear understanding of the Province's economic outlook, which provides a basis for estimating revenues. Estimated revenues are viewed in the context of anticipated expenditures to establish a fiscal outlook. The department recommends and analyzes ideas to implement the government's tax policy objectives and assure sufficient revenues to fund government priorities.

The department is also involved in other activities that influence the Province's revenues and expenditures. Treasury functions include arranging the financing necessary to meet the Province's daily cash requirements; administration of the Province's banking arrangements; management of the provincial debt; sinking fund investments and investor relations.

Introduction

Le ministère des Finances est un organisme central du gouvernement qui a pour mission de gérer les finances publiques dans l'intérêt supérieur du Nouveau-Brunswick.

Les recettes provinciales proviennent de diverses sources, notamment l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, la taxe de vente harmonisée, la taxe sur le tabac, la taxe sur l'essence et les carburants, les impôts fonciers, les paiements de péréquation fiscale, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, de même que les droits de licences et de permis et les jeux de hasard.

La responsabilité du ministère en ce qui concerne les recettes commence par la recherche et l'analyse, pierres angulaires de l'élaboration efficace des politiques. Le ministère veille à fournir au gouvernement une idée claire des perspectives économiques de la province comme point de départ pour évaluer les recettes. Les recettes sont estimées dans le contexte des dépenses attendues afin d'établir les perspectives financières. Le ministère recommande et analyse des idées pour la mise en œuvre des objectifs en matière de politique fiscale et s'assure que les recettes suffisent à financer les priorités du gouvernement.

Le ministère exerce également d'autres activités qui influent sur les recettes et les dépenses du gouvernement provincial. Ses fonctions de trésorerie consistent notamment à organiser le financement nécessaire pour répondre aux besoins de trésorerie quotidiens du gouvernement au jour le jour; à administrer les ententes bancaires du gouvernement; à gérer la dette provinciale et à veiller au placement du fonds d'amortissement et aux relations avec les investisseurs.

These activities have a cost and a benefit. The cost side consists of interest, foreign exchange expense, and fees and expenses associated with issuing and servicing the Province's debt.

The benefit side consists of interest earned on funds set aside to provide for the orderly retirement of the long-term portion of the Province's debt (sinking fund investments), and a reduced cost of borrowing related to improvements in the Province's credit rating.

Federal-provincial relations also influence provincial revenues. The department is involved in intergovernmental negotiations and consultations, and advises government on health and social transfers and the Equalization Program, which together comprise approximately 32 per cent of the Province's revenue. At the same time, the finance department negotiates and administers agreements with other levels of government such as the tax collection agreement with the federal Department of Finance.

The expenditure side of the revenue/expenditure equation represents the cost of operating government for a particular fiscal year or time period. Expenditures include the cost of government-operated programs, interest on the public debt and capital acquisitions.

The department is responsible for the co-ordination of the annual budget process, which includes pre-budget public consultations, the preparation of the budget speech and the Main Estimates. The estimates outline the overall financial plan for the year and contain the details of appropriations that are voted in the Legislative Assembly.

Ces activités comportent des coûts et des avantages. Le volet des coûts comprend les intérêts, les frais de change et les droits et les dépenses associés à l'émission de titres de créance et au service de la dette provinciale.

Le volet des avantages comprend les intérêts gagnés sur les fonds mis de côté pour permettre le remboursement ordonné de la partie à long terme de la dette provinciale (placement du fonds d'amortissement) et la réduction du coût d'emprunt attribuable au rehaussement de la cote de solvabilité du gouvernement provincial.

Les relations fédérales-provinciales influent aussi sur les recettes provinciales. Le ministère participe aux négociations et consultations intergouvernementales et fournit des conseils au gouvernement sur le transfert en matière de santé et de programmes sociaux et sur le Programme de péréquation, lesquels procurent au gouvernement provincial environ 32 % de ses recettes. D'autre part, le ministère des Finances négocie et administre des ententes avec les autres ordres de gouvernement, notamment l'accord de recouvrement des impôts conclu avec le ministère fédéral des Finances.

Dans l'équation recettes-dépenses, le volet des dépenses représente les coûts liés au fonctionnement du gouvernement durant une période ou un exercice donné. Les dépenses comprennent le coût des programmes gérés par le gouvernement, les intérêts sur la dette publique et les acquisitions d'immobilisations.

Le ministère voit à coordonner le processus budgétaire annuel, ce qui comprend les consultations publiques prébudgétaires, la rédaction du discours du budget et l'établissement du budget principal. Le ministère expose le plan financier général pour l'année et renferme les précisions des affectations de crédits qui sont votées à l'Assemblée législative.

Once the budget has been approved, the department monitors expenditures and revenues on an ongoing basis. Expenditure and revenue pressures that may occur during the year are identified and addressed through appropriate action.

Une fois le budget approuvé, le ministère surveille les dépenses et les recettes de façon continue. Les pressions sur les dépenses et les recettes qui sont susceptibles de survenir durant l'année sont repérées et gérées au moyen de mesures appropriées.

The department also provides operational support to the Board of Management, a committee of cabinet ministers responsible for the financial management of government.

Le ministère fournit aussi un soutien opérationnel au Conseil de gestion, un comité formé de ministres qui est responsable de la gestion financière du gouvernement.

The department is responsible for receiving the majority of revenues for the Government of New Brunswick. For revenue derived from real property and consumption taxes, this function includes tax program administration, audit services and account management.

Le ministère perçoit la majorité des recettes du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Pour les recettes découlant de l'impôt foncier et des taxes à la consommation, cette fonction englobe l'application des programmes d'impôt, les services de vérification et la gestion des comptes.

To meet these responsibilities during 2006-2007, the department employed up to 210 individuals on a full-time, casual or contract basis. These employees are trained in fields ranging from economics and accounting to information technology, human resources, public policy, commerce and many other skilled and professional fields. Although the department is organized in a traditional manner, the employees work together across divisional lines to achieve goals.

Pour s'acquitter de ces responsabilités en 2006-2007, le ministère a eu recours à jusqu'à 210 employés à plein temps, occasionnels ou contractuels. Ces employés sont formés dans des disciplines comme l'économie, la comptabilité, la technologie de l'information, les ressources humaines, la politique gouvernementale, le commerce et de nombreux autres domaines spécialisés ou professionnels. Malgré l'organisation conventionnelle du ministère, les employés de toutes les divisions travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs.

This annual report highlights activities and operations for 2006-2007 and provides information about the department's mandate, the environment in which it operates and the manner in which it supports the overall goals and directions of the Province of New Brunswick.

Le présent rapport annuel fait ressortir les activités et les opérations de 2006-2007, et fournit des renseignements sur le mandat du ministère, sur le contexte dans lequel il fonctionne et sur la façon dont il appuie l'orientation et les objectifs généraux du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Year in Review

Fiscal 2006-2007 was an extremely busy year for the staff of the Department of Finance. Provincial budgets, legislation, taxation policies, fiscal frameworks, advice and federal-provincial positions were developed for two administrations.

The department also led key elements of the transition to power of the new government. For example, the department oversaw an independent financial review and an orientation to government's approximately 600 programs and services.

Details follow:

2006-2007 Budget

The Legislative Assembly passed the 2006-2007 budget on June 22, 2006. Highlights included $2.46 billion for health and senior care; $893 million for K to 12; $100 million in energy relief; $17 million in personal income tax reductions; $20 million in business tax reductions.

The 2006-2007 capital budget was approved by the Legislative Assembly with gross capital spending of $436.7 million and the highest level of road construction in provincial history.

During this fiscal year, Moody's Investors Service upgraded New Brunswick's credit rating from Aa3 to Aa1, based on a new joint default analysis. The joint default analysis for regional and local governments has four key inputs: the baseline or stand-alone credit risk of the government itself, the higher tier government's rating, the default dependence between the two entities (i.e., the probability that, if one

Bilan de l'année

Le personnel du ministère des Finances a été extrêmement occupé durant l'exercice 2006-2007. Des budgets provinciaux, des lois, des politiques d'imposition, des plans financiers, des conseils et des positions fédérales-provinciales ont été élaborés pour deux administrations.

Le ministère s'est occupé également d'éléments principaux de la transition au pouvoir du nouveau gouvernement. Par exemple, il a surveillé un examen indépendant de la situation financière et une orientation sur environ 600 programmes et services du gouvernement.

Voici les details:

Budget 2006-2007

L'Assemblée législative a adopté le budget 2006-2007 le 22 juin 2006. Parmi les faits saillants, mentionnons 2,46 milliards de dollars à la santé et aux soins aux aînés; 893 millions de dollars au système d'éducation, de la maternelle à la 12e année; 100 millions de dollars en aide pour l'énergie domestique; 17 millions de dollars en réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers; et 20 millions de dollars en réductions d'impôt sur le revenu des corporations.

L'Assemblée législative a approuvé le budget de capital pour 2006-2007 qui prévoit des dépenses brutes en capital de 436,7 millions de dollars et le niveau le plus élevé de l'histoire de la province en construction routière.

Durant l'exercice, l'agence Moody's Investors Service a rehaussé la cote de solvabilité qui est passée de Aa3 à Aa1, d'après une nouvelle analyse de défaut conjoint. Dans le cas des gouvernements régionaux et locaux, l'analyse de défaut conjoint comprend quatre éléments principaux : l'évaluation du risque de crédit repère ou intrinsèque du gouvernement même, la notation du gouvernement

defaults, the other will default), and the likelihood that extraordinary support from the higher tier government would be forthcoming, if necessary.

de niveau supérieur, l'estimation de la dépendance du défaut entre les deux entités (c.-à-d., la probabilité que, en cas de défaut de l'autre, l'autre fasse défaut également) et l'estimation de la probabilité d'un soutien exceptionnel apporté par le gouvernement de niveau supérieur, au besoin.

Moody's assigned a baseline credit assessment of 4 to the Province (a stand-alone credit rating of Aa3) and an 80% probability of support from the federal government. As well, Moody's has determined there is a 90% default dependence between the Province and the federal government. That is, there is a 90% chance that the two governments would default at the same time.

L'agence Moody's a attribué une évaluation du crédit repère de 4 au gouvernement provincial (une cote de solvabilité intrinsèque Aa3) et un taux de probabilité de 80 % de soutien du gouvernement fédéral. De même, elle a déterminé qu'il existe une dépendance de 90 % du défaut entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. C'est-à-dire qu'il y a une possibilité de 90 % que les deux gouvernements fassent défaut en même temps.

The Dominion Bond Rating Service confirmed New Brunswick's A (high) credit rating with a continuing stable trend. Standard and Poor's confirmed New Brunswick's AA- credit rating with a continuing stable trend. This province continues to enjoy the best overall credit rating east of Ontario, as measured by all three agencies. This is a crucial factor affecting the cost to the Province of borrowing money and influencing how external entrepreneurs view the province as a place to do business.

L'agence Dominion Bond Rating Service a confirmé la cote de solvabilité A (élevée) du Nouveau-Brunswick, dont la stabilité se maintiendra. L'agence Standard and Poor's a confirmé la cote de solvabilité AA- du Nouveau-Brunswick, dont la stabilité se maintiendra. Selon les indicateurs de ces trois agences, la province continue de profiter de la meilleure cote de solvabilité globale à l'est de l'Ontario. Il s'agit d'un facteur crucial qui influe sur le coût d'emprunt du gouvernement et sur la façon dont les entrepreneurs de l'extérieur perçoivent la province comme endroit où faire des affaires.

During 2006-2007, New Brunswick bonds totalling $1 billion were sold in the Canadian domestic market, US $500 million (C $583 million equivalent) were sold in the US market in the global format, and $75.5 million worth of bonds were sold to the Canada Pension Plan Investment Board.

En 2006-2007, des obligations du Nouveau-Brunswick d'une valeur totale de 1 milliard de dollars ont été vendues sur le marché intérieur canadien, des obligations d'une valeur de 500 millions $US (l'équivalent de 583 millions $CAN) ont été vendues dans leur globalité sur le marché américain, et des obligations d'une valeur de 75,5 millions de dollars ont été vendues à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada.

For the ninth consecutive year, the auditor general issued a clean audit opinion. In the audited financial statements issued in September 2007, the government reported a surplus of $236.8 million for 2006-2007, and a decrease in the net debt of $136.3 million.

Pour la neuvième année consécutive, le vérificateur général a exprimé une opinion favorable. Dans les états financiers vérifiés publiés en septembre 2007, le gouvernement a déclaré un excédent de 236,8 millions de dollars pour l'exercice 2006-2007, et

These results were improvements over the budgeted surplus of $22.2 million and the expected increase in net debt of $87 million. This was largely attributable to higher-than-anticipated revenues and sound expenditure management.

The 2006-2007 audited statements also indicate a cumulative surplus of $597.8 million for balanced budget purposes over the 2004-2005 to 2006-2007 period, and a reduction in the net debt-to-GDP ratio over successive fiscal periods. These results respect the provisions of the *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act.*

Transition

A provincial election was held Sept. 18, 2006, which resulted in a change of government.

The Department of Finance played a prominent role on the public service transition team that liaised with appointees of the new government. The staff brought forward many administrative and financial details, organized numerous briefings for the new premier, produced briefing books on key issues, presented a fiscal framework, and developed policy options for platform commitments.

Financial Review

The department also oversaw the hiring, contractual arrangements and the work of Grant Thornton, a chartered accounting firm that conducted an independent financial review for the new government. The firm was asked to make recommendations by mid-December on the anticipated current year financial results, future financial obligations already committed to, financial challenges in the health-care system, and the funding status of pension plans.

une diminution de la dette nette de 136,3 millions de dollars. Ces résultats étaient des améliorations par rapport à l'excédent de 22,2 millions de dollars prévu au budget et à l'augmentation prévue de la dette de 87 millions de dollars. Ces résultats étaient surtout attribuables à des recettes plus élevées que prévues et à une saine gestion des dépenses.

Les états vérifiés de 2006-2007 indiquent également un excédent cumulatif de 597,8 millions de dollars aux fins du budget équilibré au cours de la période de 2004-2005 à 2006-2007, et une réduction du rapport dette nette-PIB d'une période financière à l'autre. Ces résultats sont conformes aux dispositions de la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré.*

Transition

Des élections provinciales ont eu lieu le 18 septembre 2006, qui ont mené à un changement de gouvernement.

Le ministère des Finances a joué un rôle de premier plan dans l'équipe de transition de la fonction publique qui a fait la liaison avec les personnes nommées du nouveau gouvernement. Le personnel a présenté de nombreux détails administratifs et financiers, a organisé de nombreuses séances d'information à l'intention du nouveau premier ministre, a produit des cahiers d'information sur les principaux dossiers, a présenté un plan financier et a élaboré des options stratégiques pour les engagements pris dans le programme électoral.

Examen de la situation financière

Le ministère a surveillé également l'embauche, l'entente contractuelle et le travail de Grant Thornton, un cabinet de comptables agréés, qui a mené un examen indépendant de la situation financière pour le nouveau gouvernement. Le cabinet devait formuler des recommandations au plus tard à la mi-décembre sur les résultats financiers prévus de l'exercice en cours, les futures obligations financières déjà promises, les défis financiers dans le système des soins de santé et le taux de financement des régimes de retraite.

Senior finance officials and the comptroller assisted the firm throughout the process. The department also organized the translation, production and public release of the firm's report and recommendations.

Given previous program decisions and historical trends, the firm concluded that the government was facing considerable fiscal challenges over the next three fiscal years, which would potentially lead to large, growing deficits. The trends were for net expenditure pressures in the range of $300 to $416 million in 2007-2008; $548 to $719 million in 2008-2009; $573 to $773 million in 2009-2010.

The new finance minister pledged to address the fiscal challenges and bring revenues and spending into line with one another. The government's goal was to deliver its platform commitments while balancing the books.

The department also co-ordinated a government-wide review of approximately 600 programs and services operated by all government departments. The process of gathering detailed information, called Transition Orientation on Programs (TOP), was completed during the autumn of 2006.

2007-2008 Budget

In February 2007, the Department of Finance launched an online questionnaire to gather public opinion for the 2007-2008 budget. The Web site highlighted the Province's economic and financial situation and the challenges the government will face in the future on the road to self-sufficiency. The deadline to participate was March 2, 2007.

The 2007-2008 capital estimates and main estimates, as well as the annual report on the economy, were unveiled on March 13, 2007. The budget included

Les hauts fonctionnaires du ministère et le contrôleur ont aidé le cabinet à travers le processus. Le ministère a également organisé la traduction, la production et la publication du rapport et des recommandations du cabinet.

Compte tenu des décisions précédentes au sujet des programmes et des tendances historiques, le cabinet a conclu que le gouvernement était confronté à des défis financiers de taille au cours des trois prochains exercices, qui pourraient mener à de gros déficits toujours croissants. Selon les tendances, les contraintes de dépenses nettes seraient de l'ordre de 300 millions à 416 millions de dollars en 2007-2008; de 548 millions à 719 millions de dollars en 2008-2009; et de 573 millions à 773 millions de dollars en 2009-2010.

Le nouveau ministre des Finances a promis de relever les défis financiers et d'équilibrer les recettes et les dépenses. Le but du gouvernement est de respecter les engagements pris dans son programme électoral, tout en équilibrant les livres.

Le ministère a coordonné un examen gouvernemental d'environ 600 programmes et services exécutés par tous les ministères. Le processus de collecte d'information détaillée, soit l'initiative d'orientation sur les programmes gouvernementaux, a été réalisé durant l'automne 2006.

Budget 2007-2008

En février 2007, le ministère des Finances a lancé un questionnaire en ligne pour connaître l'opinion du public sur le budget 2007-2008. Le site Web a présenté les points saillants de la situation économique et financière de la province et les défis qui se présenteront au gouvernement à l'avenir sur la voie de l'autosuffisance. La date limite de participation était le 2 mars 2007.

Le budget de capital et le budget principal de 2007-2008, de même que le rapport annuel sur l'économie ont été dévoilés le 13 mars 2007. Le budget

significant investments in health care, education, senior care, and energy conservation.

For 2007-2008, operating revenue was projected to be $6.677 billion, and operating expense was expected to be $6.640 billion. A surplus of $37.1 million was expected for 2007-2008.

The government addressed the large potential deficit by eliminating the HST rebate on home energy fuel costs, implementing new revenue measures, directing government departments to realize program administration reductions and constraining overall government spending growth. There were also revenue improvements relating to income taxes and metallic minerals tax.

Net debt is projected to increase by $356.0 million in 2007-2008, attributable mainly to the completion of the twinning of sections of the Trans-Canada Highway between Woodstock and Grand Falls.

The 2007-2008 capital budget contained gross capital spending of $311.9 million, excluding the one-time Trans-Canada Highway payment of $543.8 million. Spending was focused on capital projects currently under construction and maintenance of the Province's existing infrastructure.

Economy

The 2006 annual report on the economy was released with the 2007-2008 budget. The New Brunswick economy experienced a year of recovery in 2006 from a weak performance the previous year. Despite strong performances by the consumer spending and capital investment sectors, increased energy prices, a stronger Canadian dollar and increased global competition negatively impacted the North American forestry

comportait des investissements importants dans les soins de santé, l'éducation, les soins aux aînés et la conservation de l'énergie.

Pour 2007-2008, on prévoyait des recettes de fonctionnement de 6,677 milliards de dollars et des dépenses de fonctionnement de 6,640 milliards de dollars. Un excédent de 37,1 millions de dollars était prévu pour 2007-2008.

Le gouvernement a fait disparaître la possibilité d'un gros déficit en éliminant le remboursement de la TVH sur les coûts de l'énergie domestique, en mettant en oeuvre de nouvelles mesures productrices de recettes, en enjoignant aux ministères de réaliser des réductions sur l'administration des programmes et en comprimant la croissance des dépenses dans l'ensemble du gouvernement. Il y a également eu des améliorations des recettes provenant des impôts sur le revenu et de la taxe sur les minéraux métalliques.

La dette nette devrait augmenter de 356 millions de dollars en 2007-2008, à cause surtout de l'achèvement des travaux d'élargissement à quatre voies des tronçons de la route transcanadienne entre Woodstock et Grand-Sault.

Le budget de capital 2007-2008 comprenait des dépenses en capital brutes de 311,9 millions de dollars, à l'exclusion du paiement unique de 543,8 millions de dollars pour la route transcanadienne. Les dépenses étaient concentrées sur les projets d'immobilisations en voie de construction et sur l'entretien de l'infrastructure actuelle de la province.

Économie

Le rapport annuel sur l'économie 2006 a été publié avec le budget 2007-2008. L'économie du Nouveau-Brunswick a connu une reprise en 2006 après un faible rendement l'année précédente. En dépit de fortes dépenses de consommation et des poussées des investissements en capital, les prix de l'énergie élevés, l'appréciation du dollar canadien et la concurrence internationale plus vive ont eu des

industry, constraining overall growth. Thus, the report estimated real GDP growth of 2.3% for 2006. The projection for 2007 is real GDP growth of 2.3%.

effets défavorables sur l'industrie de l'exploitation forestière en Amérique du Nord, limitant la croissance globale. Ainsi le rapport a prévu une croissance du PIB réel de 2,3 % pour 2006. On prévoit une croissance de 2,3 % du PIB réel en 2007.

Staff economists also provided advice and support to the Population Growth Secretariat and to the Self-Sufficiency Task Force in their ongoing work and deliberations.

Les économistes du ministère ont également donné des conseils et un appui au Secrétariat de la croissance démographique et du Groupe d'étude sur l'autosuffisance dans leurs travaux et leurs délibérations continus.

Legislation in 2006-2007

In this fiscal year, the department carried out legislative and policy directives for two administrations.

Lois en 2006-2007

Au cours de l'exercice, le ministère a exécuté des directives législatives et stratégiques pour deux administrations.

The deadline was extended to June 30, 2006, for low-income families to obtain a one-time home heating oil rebate. The small business income tax was reduced to 1.5% on July 1, 2006, and the income threshold increased to $475,000. The government reduced the tax from 15% to 14% on the private sale of used vehicles, effective July 1, 2006. This coincided with a change in the federal GST.

La date limite a été prolongée jusqu'au 30 juin 2006, pour permettre aux familles à faible revenu d'obtenir le remboursement unique pour l'huile à chauffage domestique. Le taux de l'impôt sur le revenu des petites entreprises a été ramené à 1,5 % le 1er juillet 2006, tandis que le plafond d'admissibilité au taux de l'impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise a été accru à 475 000 $. Le gouvernement a abaissé de 15 % à 14 % la taxe sur la vente privée de voitures usagées, à compter du 1er juillet 2006. Cette mesure a coïncidé avec un changement dans la TPS fédérale.

The *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act* was proclaimed in 2006-2007, including a requirement that the budget must be balanced over designated fiscal periods and the net debt-to-GDP ratio at the end of each fiscal period must be lower than at the end of previous period. Additionally, pre-budget consultations and a pre-budget consultation document will be annual events; new deadlines have been set for tabling the Province's audited financial statements and capital estimates, and there is a requirement for annual economic and fiscal updates.

La *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré* a été proclamée en 2006-2007. Elle prévoit que le budget doit être équilibré pour des périodes financières désignées et que le rapport dette nette-PIB à la fin de chaque période financière doit être plus bas que celui à la fin de la période précédente. De plus, des consultations prébudgétaires et un document de consultations prébudgétaires seront des événements annuels; de nouvelles dates limites ont été fixées pour le dépôt des états financiers vérifiés et du budget de capital. Des mises à jour économiques et financières doivent également être publiées chaque année.

The *Tuition Tax Cash Back Credit Act* — legislation for the program known as the New Brunswick Tuition Rebate — also received Royal Assent. New Brunswickers and others who attended post-secondary institutions anywhere, paid tuition after Jan. 1, 2005, and decided to live and work in this province will be eligible for a rebate of up to $10,000 (lifetime maximum) of their tuition costs. The parameters were changed by the new government to indicate that the program applies to graduates of post-secondary institutions, not to students who do not complete their studies.

An intradepartmental team developed the processes, forms and technology platform for the tuition rebate. It was a successful effort, and online applications could be received as of April 1, 2007. Work was also completed on the marketing and advertising campaigns.

Taxation

A "day one" commitment of the new government was a finance department responsibility. To provide relief to New Brunswick drivers at the pumps, the provincial gasoline tax was reduced by 3.8 cents per litre. Once the HST was factored into the tax cut, the total price dropped by 4.3 cents per litre. The reduction was expected to save New Brunswickers $41 million annually.

The government indicated equivalent relief would be provided to owners of non-commercial diesel vehicles through a reduction in annual vehicle registration fees. The $40 annual payments began for vehicles registered for the first time, or for registrations renewed, after Oct. 3, 2006.

La *Loi sur le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité* — la loi pour ce programme est connue sous le nom de Rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick, a également reçu la sanction royale. Les étudiants du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs qui ont fréquenté un établissement postsecondaire n'importe où, ont payé des frais de scolarité après le 1er janvier 2005 et qui ont décidé de vivre et de travailler dans la province pourront avoir droit à un remboursement jusqu'à 10 000 $ (maximum à vie) sur les frais de scolarité. Le nouveau gouvernement a changé les paramètres pour indiquer que le programme s'applique aux diplômés des établissements postsecondaires et non aux étudiants qui ne terminent pas leurs études.

Une équipe intraministérielle a élaboré les processus, les formulaires et la plateforme technologique pour le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité. Les efforts ont porté fruits, et il était possible de transmettre des demandes par Internet à compter du 1er avril 2007. On a également terminé le travail relativement aux campagnes de marketing et de publicité.

Impôt

Un engagement dès l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement était une responsabilité du ministère des Finances. Pour offrir une aide aux conducteurs du Nouveau-Brunswick aux pompes, la taxe provinciale sur l'essence a été abaissée de 3,8 cents le litre. Si l'on ajoute la TVH à la réduction d'impôt, le prix total est tombé de 4,3 cents le litre. Les gens du Nouveau-Brunswick devraient réaliser des économies de 41 millions de dollars par année grâce à cette réduction.

Le gouvernement a indiqué qu'une aide équivalente serait offerte aux propriétaires de véhicules automobiles diesel par une réduction des droits d'immatriculation annuels. Le versement des paiements annuels de 40 $ a commencé après le 3 octobre 2006 pour les véhicules immatriculés pour la première fois, ou pour les immatriculations renouvelées.

Under the previous government, the low-income tax reduction was enhanced as of Jan. 1, 2007, which meant single tax filers with incomes up to $13,750 and families with incomes up to $22,000 would pay no provincial personal income tax. The general corporate income tax rate was lowered to 12% as of Jan. 1, 2007. The large corporation capital tax was reduced to 0.25% in 2006, 0.2% in 2007, 0.1% in 2008 and eliminated in 2009.

However, as a result of taxation increases announced in the 2007-2008 budget, numerous amendments to the *N.B. Income Tax Act* were drafted:

1. Effective Jan. 1, 2007, the Province's personal income tax rates were increased in order to generate an additional $50 million in revenue annually. The new rates are 10.12% on the first income bracket, 15.48% on the second, 16.80% on the third and 17.95% on the fourth bracket.

2. On the business side, the provincial general corporate income tax (CIT) rate increased to 13%, effective Jan. 1, 2007, restoring the rate that was in effect for the 2006 taxation year. This will generate an estimated $17 million in additional revenue in 2007-2008.

3. The provincial small business corporate income tax rate increased to 5%, effective Jan. 1, 2007, and the income threshold decreased to $400,000.

4. Effective March 13, 2007, the New Brunswick Small Business Investor Tax Credit was enhanced by: (a) increasing the size of the allowable investment for the 30% credit from

Le gouvernement précédent avait amélioré la réduction de l'impôt pour les personnes à faible revenu à compter du 1er janvier 2007. Ainsi, les contribuables célibataires ayant un revenu jusqu'à 13 750 $ et les familles ayant un revenu jusqu'à 22 000 $ ne paieraient aucun impôt provincial sur le revenu des particuliers. Le taux de l'impôt général sur le revenu des corporations a été abaissé à 12 % à compter du 1er janvier 2007. L'impôt sur le capital des grandes corporations a été abaissé à 0,25 % en 2006, à 0,2 % en 2007, à 0,1 % en 2008, et il a été éliminé en 2009.

Cependant, à la suite des augmentations d'impôt annoncées dans le budget 2007-2008, de nombreuses modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* ont été rédigées :

1. À compter du 1er janvier 2007, les taux de l'impôt provincial sur le revenu des particuliers ont augmenté afin de produire 50 millions de recettes supplémentaires par année. Les nouveaux taux s'établissent à 10,12 % pour la première tranche d'imposition, à 15,48 % pour la deuxième tranche d'imposition, à 16,80 % pour la troisième tranche d'imposition et à 17,95 % pour la quatrième tranche d'imposition.

2. Pour ce qui est des entreprises, le taux de l'impôt provincial général sur le revenu des corporations (IRC) est passé à 13 %, à compter du 1er janvier 2007, rétablissant le taux qui était en vigueur pour l'année d'imposition 2006. Cette mesure devrait générer 17 millions de dollars en recettes supplémentaires en 2007-2008.

3. Le taux de l'impôt provincial sur le revenu des petites entreprises a été relevé à 5 %, à compter du 1er janvier 2007, tandis que le plafond d'admissibilité aux taux de l'IRC applicable à la petite entreprise a été abaissé à 400 000 $.

4. À compter du 13 mars 2007, le crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick pour les investisseurs dans les petites entreprises a été relevé en: a) accroissant la valeur de

$50,000 to $80,000 (as a result, the maximum amount of tax credit available to an individual investor will increase from $15,000 to $24,000); (b) broadening the type of shares issued to include convertible, preferred shares, and (c) increasing the size of business that is eligible to participate in the program from $25 million in net tangible assets to $40 million.

The new government doubled the Low-income Seniors' Benefit from $100 to $200 as of April 1, 2007.

The new government also announced that New Brunswick would parallel recent federal changes to the taxation of dividend income. The enhanced dividend tax credit provided a rate of 12% on eligible dividends from large Canadian corporations paid on or after Jan. 1, 2006. The existing rate of 3.7% for dividends from small businesses remained in place. (However, in the 2007-2008 budget, the rate was changed from 3.7% to 5.3%.).

Provincial support was also announced for federal pension income-splitting measures. Couples with pension income in New Brunswick will be able to split eligible pension income for provincial tax purposes effective for the 2007 taxation year.

The government also extended its Film Tax Credit as well as its Labour-sponsored Venture Capital Tax Credit for the 2007 taxation year.

Other

The finance department reached agreement in December 2006 with the four publicly-funded provincial universities for the administration of a new $2,000 credit for New Brunswickers entering university for the first time. The aim is to make post-

l'investissement permis donnant droit au crédit de 30 %, de 50 000 $ à 80 000 $ (ainsi, le montant maximum du crédit d'impôt offert à un investisseur individuel s'accroîtra de 15 000 $ à 24 000 $); b) élargissant les catégories d'actions émises pour inclure les actions convertibles et privilégiées, et en c) augmentant la taille de l'entreprise qui a le droit de participer au programme, à partir d'un actif corporel net de 25 millions à 40 millions de dollars.

Le nouveau gouvernement a doublé la prestation pour personnes âgées à faible revenu, qui est passé de 100 $ à 200 $ à compter du 1er avril 2007.

Le nouveau gouvernement a annoncé également que le Nouveau-Brunswick apporterait, comme le gouvernement fédéral, des changements à l'imposition du revenu de dividendes. Le crédit bonifié d'impôt pour les dividendes prévoyait un taux de 12 % sur les dividendes admissibles reçus des grandes corporations canadiennes à partir du 1er janvier 2006. Le taux actuel de 3,7 % pour les dividendes reçus des petites entreprises a été maintenu. (Cependant, dans le budget 2007-2008, le taux est passé de 3,7 % à 5,3 %.)

Une aide provinciale a été annoncée également pour les mesures fédérales de partage du revenu. Les couples ayant un revenu de pension au Nouveau-Brunswick pourront partager le revenu de pension admissible aux fins de l'impôt provincial à compter de l'année d'imposition 2007.

Le gouvernement a prolongé également son crédit d'impôt de film et son crédit d'impôt pour capital de risque de travailleurs pour l'année d'imposition 2007.

Autres

Le ministère des Finances a conclu une entente en décembre 2006 avec les quatre universités financées par le gouvernement provincial pour l'administration d'un nouveau crédit de 2 000 $ à l'intention des étudiants au Nouveau-Brunswick de

secondary education more affordable. The cost of this benefit is approximately $6 million annually.

The new government also decided to provide a one-time home energy benefit to low-income families to help them cope with the high costs of home energy. The one-time payment of $100 was made available to New Brunswick residents whose total family income was less than $25,000 in 2005.

The deadline to apply was June 30, 2007. This program replaced the previous government's promised rebate of the 8% provincial portion of the HST on electricity, natural gas and home heating oil.

Research and policy work on gaming issues continued under the new government's direction. A gaming policy announcement is expected in 2007-2008.

Federal/Provincial Relations

New Brunswick's finance minister met with federal officials in Ottawa in June 2006 to discuss key federal-provincial issues such as funding for primary industries, agreements on gas tax and transit, and transportation.

The finance minister asked for fairness in the Equalization process and a strengthened program while attending a federal-provincial-territorial meeting of finance ministers in Niagara-on-the-Lake, Ont., in June 2006. As in the past, New Brunswick pushed for a principled, formula-driven program based on a 10-province standard and full revenue coverage.

première année universitaire. Ce crédit vise à rendre les études universitaires plus abordables. Cette prestation coûtera environ 6 millions de dollars chaque année.

Le nouveau gouvernement a décidé également d'offrir une prestation unique pour l'énergie domestique aux familles à faible revenu afin de les aider à faire face aux coûts élevés de l'énergie. Le paiement unique de 100 $ a été offert aux résidents de la province dont le revenu familial total était inférieur à 25 000 $ en 2005.

La date limite pour demander cette prestation était le 30 juin 2007. Ce programme a remplacé le remboursement de l'élément provincial de 8 % de la TVH promis par le gouvernement précédent sur l'électricité, le gaz naturel et l'huile à chauffage domestique.

Les activités de recherche liées aux questions relevant de la politique sur les jeux se sont poursuivies sous l'orientation du nouveau gouvernement. Une nouvelle politique sur les jeux devrait être annoncée en 2007-2008.

Relations fédérales-provinciales

Le ministre des Finances a rencontré les représentants du gouvernement fédéral à Ottawa, en juin 2006, pour discuter de questions fédérales-provinciales clés comme le financement des industries du secteur primaire, les ententes sur la taxe sur l'essence et le transport en commun, et le transport.

Le ministre des Finances a demandé que le processus de péréquation soit équitable et que le programme soit renforcé lorsqu'il a assisté à une réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des Finances à Niagara-on-the-Lake (Ontario) en juin 2006. Comme par le passé, le Nouveau-Brunswick a revendiqué en faveur d'un programme fondé sur des principes et une formule en fonction de la norme des 10 provinces et l'assujettissement de toutes les recettes.

Presentations on federal-provincial fiscal arrangements were made to the new premier and transition team, the new minister of finance, and to Cabinet.

Federal-provincial-territorial talks continued on the fiscal balance, including discussions on a new Equalization program for 2007-2008, post-secondary education and infrastructure.

In November, a submission — New Brunswick's Perspective on Fiscal Balance — was forwarded to the Standing Senate Committee on National Finance, which was examining the issue of fiscal imbalance. The Province's position was presented to Cabinet for its endorsement.

Also in November, the provincial finance minister met in Moncton with his federal counterpart to discuss key federal-provincial issues. New Brunswick's position was that fixing the Equalization program is the first step in addressing the fiscal imbalance.

The two ministers met again in Vancouver in mid-December with their provincial and territorial counterparts. New Brunswick stated that a solution to the fiscal imbalance would allow the Province to undertake strategic investments, grow its economy and lead to greater self-sufficiency.

In December 2006, Premier Shawn Graham and the finance minister hosted key business leaders and individuals in New Brunswick at a roundtable of stakeholders to discuss the fiscal imbalance and the Equalization program. The province also launched a new Web site to explain these issues – and the debate surrounding them – to the general public.

Des présentations sur les accords fiscaux fédéraux-provinciaux ont été faites au nouveau premier ministre et à l'équipe de transition, au nouveau ministre des Finances et au Cabinet.

Les pourparlers entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux se poursuivent au sujet de l'équilibre fiscal, y compris les discussions sur un nouveau programme de péréquation pour 2007-2008, l'éducation postsecondaires et l'infrastructure.

En novembre, un mémoire intitulé *Le point de vue du Nouveau-Brunswick sur l'équilibre fiscal* a été transmis au Comité sénatorial permanent des finances nationales, qui examinait le dossier du déséquilibre fiscal. La position de la province a été présentée au Cabinet pour qu'il l'endosse.

En novembre également, le ministre des Finances provincial a rencontré son homologue fédéral à Moncton pour discuter des principaux dossiers fédéraux-provinciaux. La position du Nouveau-Brunswick est que la modification du programme de péréquation est la première étape en vue de corriger le déséquilibre fiscal.

Les deux ministres se sont rencontrés à nouveau à Vancouver à la mi-décembre avec leurs homologues provinciaux et territoriaux. Le Nouveau-Brunswick a déclaré qu'une solution au déséquilibre fiscal permettrait à la province d'effectuer des investissements stratégiques, de stimuler la croissance de son économie et de se diriger vers une plus grande autosuffisance.

En décembre 2006, le premier ministre, Shawn Graham et le ministre des Finances ont accueilli des chefs d'affaires et des personnes clés au Nouveau-Brunswick à une table ronde d'intervenants pour discuter du déséquilibre fiscal et du programme de péréquation. La province a également lancé un nouveau site Web pour expliquer ces dossiers – et le débat les entourant — au grand public.

The federal budget was released March 19, 2007. A new Equalization program was announced. While an additional $41 million in Equalization revenue is anticipated for 2007-2008, the federal solution to addressing the fiscal imbalance fell short of New Brunswick's objectives. A strong partnership with the federal government is important as the Province moves towards greater self-sufficiency.

Le budget fédéral a été annoncé le 19 mars 2007. Un nouveau programme de péréquation a été annoncé. Tandis qu'un montant supplémentaire de 41 millions de dollars devrait être versé sous la forme de recettes de péréquation en 2007-2008, la solution fédérale au déséquilibre fiscal ne répondait pas aux objectifs du Nouveau-Brunswick. Un partenariat solide avec le gouvernement fédéral est important pendant que la province se dirige sur la voie d'une plus grande autosuffisance.

Performance Measurement Indicators

The Department of Finance has established performance indicators to measure its progress in achieving specific goals. A description of the goals, targets and results follows:

Goal 1 – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the three-year period from 2004-2005 to 2006-2007.

Indicator

Cumulative balance over three-year period, per provisions of the *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act.*

Target

Revenues must exceed spending, including capital, special purpose and special operating accounts, to ensure that the Province's accounts will be balanced in the three-year period.

Results

2006-2007 is the final fiscal year of the current three-year balanced budget period. A surplus of $115.4 million was achieved for balanced budget purposes. Combined with results for the previous two fiscal years, this results in a cumulative surplus of $597.8 million over the three-year fiscal cycle.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Public Accounts

Indicateurs de mesure du rendement

Le ministère des Finances a établi des indicateurs de rendement qui l'aident à rendre compte de l'atteinte d'objectifs précis. La section suivante présente une description des objectifs, des buts et des résultats obtenus.

Objectif 1 - Gestion financière

Atteindre un équilibre budgétaire global au cours de la période de trois ans allant de 2004-2005 à 2006-2007.

Indicateur

Équilibre cumulatif au cours de la période de trois ans, conformément aux dispositions de la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré.*

But visé

Les recettes doivent excéder les dépenses, y compris celles imputées au compte de capital, au compte à but spécial et au compte des organismes de services spéciaux, de sorte que les comptes du gouvernement provincial soient équilibrés pendant la période de trois ans.

Résultats

L'exercice financier 2006-2007 est la dernière année de la période de budget équilibré de trois ans en cours. Un excédent de 115,4 millions de dollars a été réalisé aux fins du budget équilibré. Ajouté aux résultats des deux années financières antécédentes de l'exercice financier, il donne un excédent cumulatif de 597,8 millions de dollars pour les deux premières années du cycle de trois ans.

Source de renseignements

Ministère des Finances et comptes publics du Nouveau-Brunswick

Goal 2 - Credit Rating

To maintain New Brunswick's credit rating as the highest in Eastern Canada.

Indicator

New Brunswick's credit rating relative to the provinces of Quebec, Nova Scotia, Prince Edward Island and Newfoundland and Labrador for the fiscal year.

Target

New Brunswick's credit rating will be maintained as a strong single A, with a view to advancing into the double A group.

Results

During the 2006-2007 fiscal year, Moody's Investors Service upgraded the Province's credit rating from Aa3 to Aa1 based on a new joint default analysis. The Dominion Bond Rating Service confirmed the rating at A (high). Standard & Poor's affirmed the Province's AA- rating. New Brunswick continues to have the highest overall rating in Eastern Canada.

Source of Information

Credit ratings by leading bond rating agencies in the industry.

Objectif 2 - Cote de solvabilité

Maintenir la cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick au premier rang de l'Est du Canada.

Indicateur

Cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick comparativement à celle du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'exercice financier.

But visé

La cote de solvabilité du Nouveau-Brunswick sera maintenue fermement à A, et le niveau AA sera visé.

Résultats

Durant l'exercice 2006-2007, l'agence Moody's Investors Service a rehaussé la cote de solvabilité de la province de Aa3 à Aa1 en fonction d'une nouvelle analyse de défaut conjoint. L'agence Dominion Bond Rating Service a confirmé la cote à A (élevée). L'agence Standard & Poor's a confirmé la cote AA- de la province. Le Nouveau-Brunswick continue d'afficher la cote de solvabilité globale la plus élevée dans l'Est du Canada.

Source de renseignements

Cotes de solvabilité selon les principales agences d'évaluation du crédit.

Legislation - March 31, 2007

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Department of Finance

Appropriations

Arts Development Trust Fund (administration of fund)

Beaverbrook Art Gallery (section 9)

Beaverbrook Auditorium (section 7)

Environmental Trust Fund (administration of fund)

Financial Administration (except provisions assigned to the Office of the Comptroller or to Board of Management)

Financial Corporation Capital Tax

Fiscal Responsibility and Balanced Budget

Fiscal Stabilization Fund

Fishermen's Disaster Fund (functions vested in Provincial Secretary-Treasurer)

Fredericton - Moncton Highway Financing

Gasoline and Motive Fuel Tax

Harmonized Sales Tax

Health Care Funding Guarantee

Income Tax

Loan

Metallic Minerals Tax

Mining (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)

Municipalities (subsection 19(8) and paragraphs 87.1(1)(b) and (2)(b))

Lois - 31 mars 2007

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par son ministère

Affectations de crédits

Fonds en fiducie pour l'avancement des Arts (administration du fonds)

Galerie d'art Beaverbrook (article 9)

Salle Beaverbrook (article 7)

Fonds en fiducie pour l'Environnement (administration du fonds)

Administration financière (sauf les dispositions attribuées au Bureau du contrôleur ou au Conseil de gestion)

Taxe sur le capital des corporations financières

Responsabilité financière et le budget équilibré

Fonds de stabilisation financière

Fishermen's Disaster Fund (responsabilité du secrétaire-trésorier provincial)

Financement de la route Fredericton - Moncton

Taxe sur l'essence et les carburants

Taxe de vente harmonisée

Garantie du financement des soins de santé

Impôt sur le revenu

Emprunts

Taxe sur les minéraux métalliques

Mines (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)

Municipalités (paragraphe 19(8) et alinéas 87.1(1)*b)* et (2)*b)*)

New Brunswick Income Tax	*Impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*
Northumberland Strait Crossing	*Ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*
Oil and Natural Gas (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)	*Pétrole et gaz naturel* (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)
Pari-Mutuel Tax	*Taxe sur le pari mutuel*
**Petroleum* (Part 13, except s.88)	**Ressources pétrolières* (Partie 13 sauf l'article 88)
Provincial Loans	*Emprunts de la province*
Quarriable Substances (provisions related to the collection of royalties including audit and appeal process)	*Exploitation des carrières* (dispositions relatives à la perception des redevances, y compris le processus de vérification et d'appel)
Real Property Tax (except section 4 and subsection 5(10))	*Impôt foncier* (sauf l'article 4 et le paragraphe 5(10))
Real Property Transfer Tax	*Taxe sur le transfert de biens réels*
Retirement Plan Beneficiaries	*Bénéficiaires de régimes de retraite*
Revenue Administration	*Administration du revenu*
Small Business Investor Tax Credit	*Crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises*
Social Services and Education Tax	*Taxe pour les services sociaux et l'éducation*
Special Appropriations	*Affectation spéciale de crédits*
Sport Development Trust Fund (administration of fund)	*Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport* (administration du fonds)
Statistics	*Statistique*
Taxpayer Protection	*Protection des contribuables*
Tobacco Tax	*Taxe sur le tabac*
Tuition Tax Cash Back Credit	*Remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité*

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance in the minister's capacity as chair of the Board of Management

Auditor General (subsections 4(3) and 16(1) and section 17)

Crown Construction Contracts

Expenditure Management, 1991

Expenditure Management, 1992

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(2) and section 6)

Members' Pension

Members' Superannuation

Ombudsman (pension provision, subsection 2(4))

Provincial Court (pension provisions)

Provincial Court Judges' Pension

Public Service Labour Relations (section 61)

Public Service Superannuation

Special Retirement Program

Teachers' Pension

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by the Office of the Comptroller

Financial Administration (responsibilities pursuant to subsection 2(1))

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances en qualité de président du Conseil de gestion

Vérificateur général (paragraphes 4(3) et 16(1) et article 17)

Contrats de construction de la Couronne

Gestion des dépenses, 1991

Gestion des dépenses, 1992

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(2) et de l'article 6)

Pension des députés

Pension de retraite des députés

Ombudsman (disposition concernant la pension, paragraphe 2(4))

Cour provinciale (dispositions concernant la pension)

Pension des juges de la Cour provinciale

Relations de travail dans les services publics (article 61)

Pension de retraite dans les services publics

Régime spécial de retraite

Pension de retraite des enseignants

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par le Bureau du contrôleur

Administration financière (responsabilités en vertu du paragraphe 2(1))

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Finance and administered by a board, commission or corporation

Statute	Board, Commission or Corporation
Lotteries (except provisions related to enforcement by inspectors)	Lotteries Commission of New Brunswick
Maritime Provinces Harness Racing Commission	Maritime Provinces Harness Racing Commission
New Brunswick Investment Management Corporation	New Brunswick Investment Management Corporation
New Brunswick Liquor Corporation	New Brunswick Liquor Corporation
New Brunswick Municipal Finance Corporation	New Brunswick Municipal Finance Corporation
Pay Equity	Pay Equity Bureau

Lois relevant de la compétence du ministre des Finances et mises en application par un conseil, une commission ou une société

Loi	Conseil, commission ou société
Loteries (sauf les dispositions relatives à l'application de la loi par les inspecteurs)	Commission des loteries du Nouveau-Brunswick
Commission des courses attelées des provinces Maritimes	Commission des courses attelées des provinces Maritimes
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick	Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick
Société des alcools du Nouveau-Brunswick	Société des alcools du Nouveau-Brunswick
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick
Équité salariale	Bureau de l'équité salariale

Board of Management

The Board of Management is a committee of Cabinet established by authority of the *Financial Administration Act* and is empowered to act on matters concerning:

- financial management, including budget estimates, expenditures, accounts, fees and revenues;
- review and approval of initiatives which bind the government to long-term financial commitments;
- establishment of the government's multi-year expenditure plan and annual departmental spending targets;
- review of departmental budgets to ensure they are consistent with government policy and expenditure targets;
- development and preparation of the government's annual capital budget;
- administrative policy in the public service;
- the organization of the public service or any portions thereof, and the determination and control of establishments therein;
- human resource management, including training, development of personnel, pay regulation and hours of work;
- determination of the human resource requirements of the public service, and
- collective bargaining in the public service.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the Deputy Minister of Finance. The board normally meets weekly.

Conseil de gestion

Le Conseil de gestion est un comité du Cabinet créé en vertu de la *Loi sur l'administration financière*. Il a le pouvoir d'agir à l'égard des questions concernant :

- la gestion financière, y compris les prévisions budgétaires, les dépenses, les comptes, les droits et les recettes;
- l'examen et l'approbation de mesures qui lient le gouvernement relativement à des engagements financiers à long terme;
- l'établissement du plan pluriannuel des dépenses du gouvernement et des objectifs annuels visés pour les dépenses du ministère;
- l'examen des budgets du ministère afin d'en assurer la conformité avec la politique du gouvernement et les objectifs de dépenses;
- la préparation et l'établissement du budget de capital annuel du gouvernement;
- la politique administrative dans les services publics;
- l'organisation des services publics ou de toute partie de ces services, ainsi que la désignation et la direction des établissements relevant de ces services;
- la gestion des ressources humaines, y compris la formation, le perfectionnement du personnel, les règles sur la rémunération et les heures de travail;
- la détermination des besoins des services publics en ressources humaines;
- la négociation des conventions collectives dans les services publics.

Le ministre et le sous-ministre des Finances agissent respectivement à titre de président et de secrétaire du Conseil de gestion, dont les membres se réunissent normalement toutes les semaines.

The Budget and Financial Management Division of the Department of Finance provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Employees of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed decisions.

In March 2007, the Board of Management was composed of the following ministers:

Victor Boudreau	Chair of the Board of Management, Minister of Finance, and Minister of Local Government
Denis Landry	Vice-chair of the Board of Management and Minister of Transportation
Greg Byrne, Q.C.	Minister of Business New Brunswick
Stuart Jamieson	Minister of Tourism and Parks
Roland Haché	Minister of the Environment
Roly MacIntyre	Minister of Supply and Services and the Minister responsible for the Regional Development Corporation
Donald Arseneault	Minister of Natural Resources
Hédard Albert	Minister of Human Resources
Jack Keir	Minister of Energy
Mary Schryer	Minister of State for Seniors and Minister of State for Housing

La Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et joue un rôle de liaison entre le Conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la division consulte les ministères et les organismes sur les questions à porter à l'attention du conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées.

En mars 2007, le Conseil de gestion se composait des ministres suivants :

Victor Boudreau	Président du Conseil de gestion, ministre des Finances et ministre des Gouvernements locaux
Denis Landry	Vice-président du Conseil de gestion et ministre des Transports
Greg Byrne, C.R.	Ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick
Stuart Jamieson	Ministre du Tourisme et des Parcs
Roland Haché	Ministre de l'Environnement
Roly MacIntyre	Ministre de l'Approvisionnement et des Services et ministre responsable pour la Société de développement régional
Donald Arseneault	Ministre des Ressources naturelles
Hédard Albert	Ministre des Ressources humaines
Jack Keir	Ministre de l'Énergie
Mary Schryer	Ministre d'État aux Aînés et ministre d'État à l'Habitation

Department of Finance
March 31, 2007

Ministère des Finances
31 mars 2007

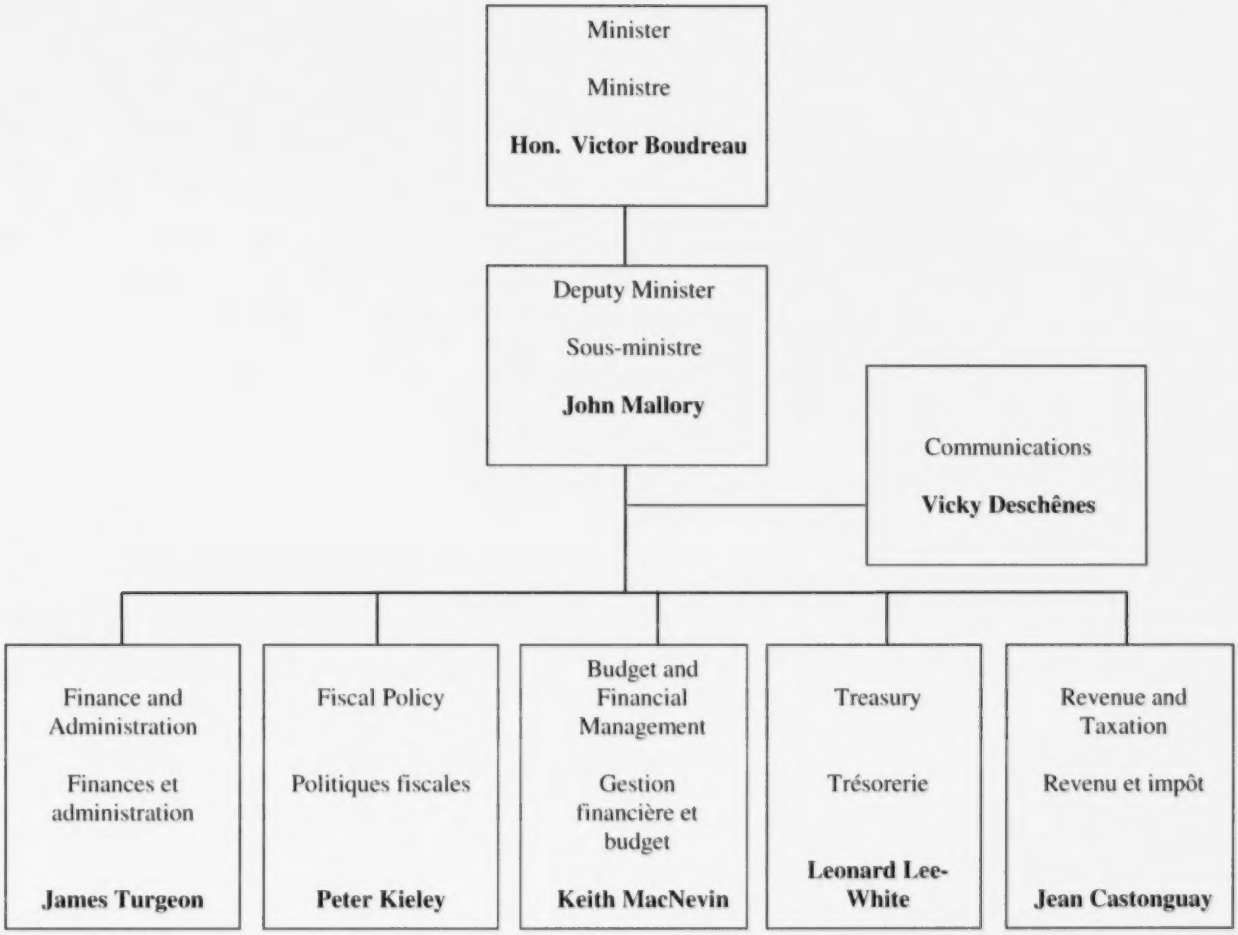

Expenditure Status Report by Program / Primary

Fiscal Year Ending March 31, 2007

Financial Resource Management

	Budget ($000)	Actual ($000)
Personal Services	10,067.6	9,664.2
Other Services	2,640.2	2,499.2
Materials and Supplies	189.6	149.1
Property and Equipment	218.8	402.8
Contributions and Grants	0.0	3.0
Debt and Other Charges	0.0	0.0
Chargeback Recoveries	(335.0)	(296.8)
TOTAL	**$12,781.2**	**$12,421.5**

The department was under budget by $359.7 as a result of less than anticipated expenditures in the wage bill.

État des dépenses par poste budgétaire

Exercice terminé le 31 mars 2007

Gestion des ressources financières

	Budget (000 $)	Montant réels (000 $)
Frais de personnel	10 067,6	9 664,2
Autres services	2 640,2	2 499,2
Fournitures et approvisionnements	189,6	149,1
Biens et matériel	218,8	402,8
Contributions et subventions	0,0	3,0
Frais de la dette et autre	0,0	0,0
Contre-recouvrements	(335,0)	(296,8)
TOTAL	**12 781,2 $**	**12 421,5 $**

Le ministère a enregistré un excédent budgétaire de 359,7 $ en raison de dépenses moins élevées que prévues au titre de la masse salariale.

Communications Services

The mission of Communications Services is to explain and promote the programs and policies of the Department of Finance to the people of New Brunswick.

Communications Services has the responsibility to:

- develop communications and marketing strategies;
- monitor and analyze media coverage;
- handle media relations;
- provide advice to the minister and senior managers on communications issues;
- support the minister during the legislative session;
- write communications and marketing materials;
- administer the department's Web site, and
- facilitate and organize the pre-budget consultations.

Service des communications

Le Service des communications a pour mission d'expliquer les programmes et les politiques du ministère des Finances à la population du Nouveau-Brunswick et de les mettre en valeur.

Le Service des communications a les responsabilités suivantes :

- élaborer des stratégies de communication et de marketing;
- surveiller et analyser les reportages dans les médias;
- s'occuper des relations avec les médias;
- conseiller le ministre et la haute direction en matière de communication;
- assister le ministre durant les sessions de l'Assemblée législative;
- rédiger des documents de communications et de marketing;
- administrer le site Web du ministère;
- préparer et organiser les consultations prébudgétaires.

Finance and Administration Division

The Finance and Administration Division provides a blend of corporate services to over 20 departments, agencies and commissions of government that have a staff complement of approximately 600.

As a shared services organization, the objective of the division is to achieve economies associated with common support staffing, processes and systems. In so doing, better service can be provided in the fields of information technology and management, human resources and financial management.

Also included within the Finance and Administration Division is the Policy and Planning Branch whose activities are targeted strictly to the Department of Finance.

Financial Services Branch

The Financial Services Branch is responsible at the strategic level for working with departments, agencies and commissions to ensure annual budgets are consistent with the policies, priorities and spending targets of government. This is achieved through budget development; targeting financial, human and technological resources to achieve agreed upon priorities as defined in key policy documents, and doing it within the government's fiscal framework and assigned spending targets.

Once a budget is defined, the branch is directly involved in supporting organizational management as it moves through the various budget approval processes. The provision of accounting, financial advice, analysis and control functions, assets and risk management and financial reporting services in turn allows for the ongoing operational management of these departmental, agency and commission budgets.

Division des finances et de l'administration

La Division des finances et de l'administration offre une gamme de services généraux à plus de 20 ministères, organismes et commissions du gouvernement qui ont un effectif d'environ 600 personnes.

À titre d'organisme de services communs, la division a pour objectif de réaliser des économies grâce à un personnel de soutien, à des processus et à des systèmes communs. Elle peut ainsi offrir de meilleurs services dans les domaines de la technologie et de la gestion de l'information, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière.

La Direction des politiques et de la planification fait aussi partie de la Division des finances et de l'administration. Les activités de cette direction visent strictement le ministère des Finances.

Direction des services financiers

Sur le plan stratégique, la Direction des services financiers travaille avec les ministères, les organismes et les commissions pour faire en sorte que les budgets annuels soient conformes aux politiques, aux priorités et aux objectifs de dépenses du gouvernement. Elle assume cette responsabilité en élaborant les budgets et en affectant les ressources financières, humaines et technologiques de manière à réaliser les priorités convenues dans les principaux documents de politique, et ce, dans les limites du cadre financier du gouvernement et des objectifs fixés en matière de dépenses.

Une fois qu'un budget est établi, la direction offre un soutien direct à la gestion organisationnelle pendant que le budget est soumis aux divers processus d'approbation. La prestation de services de comptabilité, de conseils financiers, de fonctions d'analyse et de contrôle, de services de gestion de l'actif et des risques et de production de rapports financiers permet, en retour, la gestion

It culminates in public accountability for financial management outcomes through the public accounts process.

Aside from the successful completion of cyclical responsibilities, branch efforts continued to be targeted at improving service levels to organizations supported through the more efficient use of available resources. This is made possible through technology, a medium that not only allows staff time to devote themselves to service at an interpersonal level but also improves the scope and timeliness of financial reporting and asset management.

Human Resources Branch

The Human Resources Branch is responsible for the provision of leadership and advice on human resources issues. At the traditional service level, these responsibilities include policy and procedure development, policy and procedure implementation and interpretation (Equal Employment Opportunity, Employee Family Assistance Program), employee compensation and benefit administration, staffing, job evaluation and classification, official languages, training, performance management (discipline, skill deficiencies, poor job match), and, to a lesser extent, labour relations issues — given a predominantly non-union environment.

However, the traditional role of generalized human resources planning has been augmented with strategic human resources planning, organizational development and change management. This development is in response to a competitive job market for scarce human resources and organizational change in how government services are being delivered.

opérationnelle continue des budgets de ces ministères, organismes et commissions. Tout cela permet de rendre des comptes au public au sujet de la gestion financière grâce au processus des comptes publics.

En plus de s'être acquittée de ses responsabilités périodiques, la direction a poursuivi ses efforts pour améliorer les niveaux de service aux organismes qu'elle appuie en faisant une utilisation plus efficace des ressources disponibles. Cela est possible grâce à la technologie, laquelle, en plus de libérer le personnel pour lui permettre de se consacrer au service sur le plan interpersonnel, élargit la portée et accélère la réalisation des rapports financiers et de la gestion de l'actif.

Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines a la responsabilité de fournir une direction et des conseils sur les questions relatives aux ressources humaines. Sur le plan des services traditionnels, ces responsabilités comprennent l'élaboration de directives et de procédures, la mise en œuvre et l'interprétation des directives et des procédures (égalité d'accès à l'emploi, Programme d'aide aux employés et leur famille), l'administration des salaires et des avantages sociaux des employés, la dotation en personnel, l'évaluation et la classification des postes de travail, les langues officielles, la formation, la gestion du rendement (mesures disciplinaires, déficiences d'habiletés, mauvais jumelage des travailleurs et des emplois) et, dans une moindre mesure, les questions des relations de travail dans un milieu en grande partie non syndiqué.

Cependant, l'ancien rôle de la planification générale des ressources humaines a été élargi pour inclure la planification stratégique des ressources humaines, le développement organisationnel et la gestion du changement. Cette évolution est motivée par la concurrence pour le recrutement de ressources humaines limitées et par les changements organisationnels visant les modes de prestation des services du gouvernement

These factors affect not only the skill sets and competencies of civil servants but also their numbers.

Ces facteurs influent non seulement sur la gamme des compétences et les habiletés des fonctionnaires, mais aussi sur leur nombre.

During 2006-2007, efforts continued to recruit and orient new employees. On behalf of all our clients, 43 competitions for full-time positions were processed; 60 individuals were hired for varying periods on a casual basis, and 31 students were placed. In addition to the participation in the corporate orientation session titled Machinery of Government, one in-house orientation session was held to meet the information needs of new and existing employees.

Au cours de l'exercice 2006-2007, les efforts visant le recrutement et l'initiation des nouveaux employés se sont poursuivis. En ce qui a trait à tous nos clients, 43 concours ont été tenus, 60 personnes ont été engagées à titre d'employés occasionnels pour des périodes variées, et 31 étudiants ont fait des stages. En plus de la séance d'initiation générale intitulée « Rouages et fonctionnement du gouvernement du Nouveau-Brunswick », une séance interne a été offerte pour répondre aux besoins d'information des nouveaux employés et des employés en poste.

The Department of Finance is committed to actively offer and provide quality services to the public in the public's official language of choice.

Le ministère des Finances tient à offrir et à fournir activement aux membres du public des services de qualité dans la langue officielle de leur choix.

Throughout the year, the branch continued to monitor and update all linguistic profiles to ensure that they meet the needs of clients and the public.

Tout au long de l'exercice, la direction a continué à examiner et à mettre à jour tous les profils linguistiques afin de veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des clients et du public en général.

Forty-one employees participated in second-language training.

Quarante et un employés ont reçu une formation en langue seconde.

One complaint under the *Official Languages Act* was received during 2006-2007. The complainant, a property owner, was questioning the quality of the French in a letter he received. Steps were immediately taken to have the Translation Bureau translate a series of form letters to be used by staff.

Au cours de l'année 2006-2007, une plainte a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Le plaignant, un propriétaire, questionnait la qualité du français d'une lettre-type qu'il avait reçue concernant ses impôts fonciers. Des démarches furent entreprises immédiatement afin que le Bureau de traduction traduise une série de lettres-types à être utilisées par le personnel.

Efforts were also expended on retaining valued government employees. Interdepartmentally, efforts included job classification reviews, of which 57 were completed. This activity acknowledges the relevance of income to employee retention.

Des efforts ont également été déployés pour conserver des employés appréciés par le gouvernement. À l'échelle interministérielle, les efforts ont compris 57 révisions de classification des postes. Cette activité reconnaît l'importance du revenu pour le maintien des effectifs.

The annual employee recognition dinner was organized and held, where several individuals were recognized for their long-term service to the government and, in turn, to the people of New Brunswick. This annual event is seen as a supplement to ongoing management efforts to recognize finance employee contributions both on a day-to-day basis and through the employee performance management process.

Information Management and Technology Branch

The Information Management and Technology Branch is responsible for the effective use of technology and information. At the strategic level, this responsibility includes long-term strategies to develop and implement information technology solutions and business applications to meet the expressed business requirements of departments, agencies and commissions served.

Information management includes the development of policies and guidelines for employees of the department to improve productivity through better management of information, both electronic and physical. Information management also includes responsibility for the life cycle of departmental information through the development of records retention schedules and related policies and guidelines.

Consistent with the branch's mandate, activities during the year were targeted at the ongoing task of responding to technological change, upgrading information management protocols and systems, and enhancing and integrating business applications to meet management needs.

On a organisé et tenu le dîner annuel en l'honneur de plusieurs employés du ministère au service du gouvernement, et donc de la population du Nouveau-Brunswick, depuis de nombreuses années. Cette activité annuelle est un complément des efforts continus de la direction pour reconnaître la contribution des employés du ministère des Finances, de façon quotidienne et dans le cadre du processus de gestion du rendement des employés.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

La Direction de la gestion de l'information et de la technologie est chargée de faire une utilisation efficace de la technologie et de l'information. Sur le plan stratégique, cette responsabilité comprend des stratégies à long terme pour élaborer et mettre en œuvre des solutions en matière de technologie de l'information et des applications de gestion qui répondront aux exigences de gestion exprimées par les ministères, les organismes et les commissions.

La technologie de l'information comprend l'élaboration de politiques et de directives aux employés du ministère en vue d'améliorer la productivité grâce à une meilleure gestion de l'information conservée sur supports électroniques ou conventionnels. La gestion de l'information comporte aussi le contrôle du cycle de vie de l'information du ministère au moyen de l'élaboration de calendriers de conservation des documents ainsi que de politiques et de directives connexes.

Conformément au mandat de la direction, les activités au cours de l'année ont été centrées sur le travail constant d'adaptation au changement technologique, de mise à jour des protocoles et des systèmes de gestion de l'information ainsi que d'amélioration et d'intégration des applications de gestion en vue de répondre aux besoins des gestionnaires.

The department continued its policy of technology upgrades at the desktop. During the past year, one-quarter of its assets were replaced under the departmental evergreening plan. The operations and technical support unit continued to improve efficiencies to supported clients by upgrading back end server software and client support tools.

Le ministère a maintenu sa politique d'amélioration technologique des postes de travail. Au cours de l'année écoulée, un quart des éléments d'actif ont été remplacés à l'intérieur du plan de mise à jour constante du ministère. La Section des opérations et du soutien technique a continué à améliorer l'efficacité des systèmes de ses clients en mettant à jour les logiciels d'exécution sur serveurs et les outils de soutien des clients.

The constantly changing demand for responsive delivery of services continues to push the evolution of new business applications (software) and changes to existing applications. During the year, 30 business application upgrades were completed and 14 new applications were developed.

L'évolution constante de la demande visant la souplesse de prestation des services continue de stimuler le développement de nouvelles applications de gestion (logiciels) et la modification des applications existantes. Au cours de l'année, 30 applications de gestion ont été mises à jour et 14 nouvelles applications ont été développées.

To achieve greater operational efficiency, the branch, in partnership with its clients, led several business process mapping/re-engineering exercises. The objective of these exercises is to analyze current operational practices/processes to see where further operational gains may be realized prior to automation.

Pour améliorer l'efficacité de ses activités, la direction, en partenariat avec ses clients, a piloté plusieurs opérations de modélisation et de réorganisation des processus de gestion. Ces opérations ont pour objectif d'analyser les pratiques et processus opérationnels actuels pour voir comment ils peuvent être rendus plus efficaces avant d'être automatisés.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch is responsible for legislative support to the minister and senior management, liaison with the Executive Council Office and the Board of Management, research and planning, and legal advice and assistance. The branch is in charge of policy development in collaboration with other divisions, strategic planning, emergency planning, internal communications and operation of the departmental Intranet. Employees also represent the department on several interdepartmental committees.

Direction des politiques et de la planification

La Direction des politiques et de la planification est chargée d'offrir un soutien parlementaire au ministre et à la haute direction et d'assurer les liaisons avec le Bureau du Conseil exécutif et le Conseil de gestion. Elle s'occupe aussi de la recherche et de la planification, des conseils et de l'aide juridiques, de l'élaboration des politiques de concert avec les autres divisions, de la planification stratégique, de la planification d'urgence, des communications internes, du fonctionnement du site Intranet du ministère et de la représentation du ministère au sein de plusieurs comités interministériels.

Key functions include the co-ordination and administration of departmental corporate activities related to the Legislative Assembly, Cabinet and the general public. For example, during 2006-2007, the branch processed 16 government bills, 10 opposition

Ses responsabilités comportent également la coordination et l'administration des activités générales du ministère ayant trait à l'Assemblée législative, au Cabinet et au grand public. Au cours de 2006-2007, par exemple, la direction a traité

bills, eight debatable motions, seven tabling motions and six ministerial statements. The branch handled 42 Memoranda to Executive Council, 23 submissions to the Board of Management, 11 requests made under the *Right to Information Act* and five regulatory changes.

The branch also produced the department's annual report, summarized reports, contacted other jurisdictions for information, and maintained a central inventory of all departmental contracts and agreements.

Branch staff continued to lead two intradepartmental committees: one for legislature support, the other for ongoing improvements to the Intranet site.

16 projets de loi d'initiative ministérielle, 10 projets de loi de l'opposition, eight motions sujettes à débat, seven motions de dépôt et six déclarations du ministre. Elle a aussi traité 42 mémoires au Conseil exécutif, 23 résentations au Conseil de gestion, 11 demandes en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* et cinq modifications de règlements.

La direction a aussi produit le rapport annuel du ministère, résumé les rapports, communiqué avec les représentants d'autres provinces pour obtenir de l'information et tenu un inventaire central de tous les contrats et accords du ministère.

Le personnel de la direction a continué de diriger deux comités interministériels, soit le comité de soutien parlementaire et le comité d'amélioration continue du site Intranet.

Fiscal Policy Division

The Fiscal Policy Division develops and provides policy advice, analysis and information in the areas of fiscal and budget policy, intergovernmental fiscal relations and the economy. The division co-ordinates the multi-year fiscal framework which forms the basis of the Province's overall budget plan. It also co-ordinates the preparation of the annual budget speech and production of the budget, monitors the budget plan over the course of the year, and monitors and reports on the Province's economic performance. Among the division's other responsibilities are revenue forecasting, economic forecasting and the provision of statistical data and analysis.

The division is also responsible for federal-provincial consultations and negotiations with respect to programs under the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act* and the Canada Pension Plan (CPP).

The division represents the Province's interests through participation in various intergovernmental forums, and ensures that the Province's positions are clearly communicated to the federal government, other governments and other parties.

The division is the source of economic and fiscal intelligence and statistics contained within departmental publications and other documents, including the *2007-2008 Budget*, *The New Brunswick Economy 2007*, the provincial Prospectus (18K), reports for credit rating agencies, and the multi-year fiscal framework process.

Division de la politique fiscale

La Division de la politique fiscale élabore et fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les politiques fiscales et budgétaires, les relations financières intergouvernementales, et l'économie. Elle coordonne le plan financier pluriannuel qui forme l'assise du plan budgétaire global du gouvernement. Elle coordonne aussi la rédaction du discours du budget annuel et la préparation du budget, elle assure le suivi du plan budgétaire pendant l'exercice, et elle suit de près le rendement économique du gouvernement provincial et présente des rapports à ce sujet. La division a également d'autres responsabilités, notamment la prévision des recettes, la formulation des prévisions économiques et la présentation de données et d'analyses statistiques.

La division est aussi chargée des consultations et des négociations fédérales-provinciales relatives aux programmes établis en vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et au titre du Régime de pensions du Canada (RPC).

La division défend les intérêts du gouvernement en participant à diverses tribunes intergouvernementales et elle s'assure que les points de vue du gouvernement du Nouveau-Brunswick sont clairement communiqués au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements et aux divers intéressés.

La division est la source des renseignements et des statistiques économiques et financières qui sont présentés dans les publications et d'autres documents du ministère, dont le *Budget 2007-2008*, *L'économie du Nouveau-Brunswick 2007*, le prospectus du gouvernement provincial (formulaire 18-K), les rapports pour les agences d'évaluation du crédit et le plan financier pluriannuel.

The division also continued to host participants in the New Brunswick Public Service Internship Program.

Federal-Provincial Fiscal and Statistical Relations Branch

The branch contributes to the protection of the Province's financial interests by providing policy advice, analysis and information with respect to fiscal and statistical relations with the Government of Canada and other provincial governments.

It is involved in intergovernmental negotiations and consultations on major federal transfer programs – including Equalization and social program transfers – and in the ongoing maintenance of such programs, as well as intergovernmental consultations on the Canada Pension Plan. The branch plays a key support role for intergovernmental meetings of finance ministers and First Ministers, and represents the Province on various technical committees.

The branch also forecasts and monitors a number of major revenue sources, including Equalization, social program transfers and the income taxes.

Throughout the year, the branch was involved in the work of provincial-territorial governments on key federal-provincial-territorial issues, including improving social program funding and strengthening Equalization.

The branch was also active in communicating the Province's position on Equalization and fiscal imbalance to the federal government, other provincial governments, as well as the Standing Senate Committee on National Finance and to provincial stakeholders.

La division a également continué d'accueillir des participants du Programme de stagiaires dans les services publics du Nouveau-Brunswick.

Direction des relations fédérales-provinciales, finances et statistiques

La Direction veille à ce que les intérêts financiers du gouvernement provincial soient protégés en offrant des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information sur les relations financières avec le gouvernement du Canada et ceux des autres provinces.

Elle participe aux négociations et aux consultations intergouvernementales sur les principaux programmes de transfert du gouvernement fédéral – dont les transferts de péréquation et les transferts en matière de programmes sociaux – et au maintien de ces programmes. Elle prend part également aux consultations intergouvernementales sur le Régime de pensions du Canada (RPC). La direction joue un rôle de soutien important à l'occasion des réunions intergouvernementales des ministres des Finances et des premiers ministres. Elle représente aussi la province à divers comités techniques.

La direction prévoit et surveille aussi diverses sources de recettes principales, y compris les paiements de péréquation, les transferts en matière de programmes sociaux et les impôts sur le revenu.

Tout au long de l'exercice, la direction a participé aux travaux des gouvernements provinciaux et territoriaux ayant trait à des dossiers fédéraux-provinciaux-territoriaux importants, dont l'amélioration du financement des programmes sociaux et le renforcement de la péréquation.

La direction a travaillé également à faire connaître la position du gouvernement provincial sur la péréquation et le déséquilibre fiscal au gouvernement fédéral, aux autres gouvernements provinciaux, de même qu'au Comité sénatorial permanent sur les finances nationales et aux intervenants provinciaux.

In March 2007, the federal government announced a package of reforms to address fiscal imbalance in the country, including a new Equalization program that will result in $41 million in additional funding for 2007-2008 for the Province.

En mars 2007, le gouvernement fédéral a annoncé un train de réformes pour corriger le déséquilibre fiscal au pays, dont un nouveau programme de péréquation qui se traduira par le versement d'un financement supplémentaire de 41 millions de dollars en 2007-2008 à la province.

The statistical function of the branch is conducted under the *Statistics Act* through the focal point office. The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in federal-provincial discussions of statistical issues through the Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy and its committees.

Les activités de statistique de la direction sont menées conformément à la *Loi sur les statistiques* par l'entremise du bureau de coordination. La direction collabore étroitement avec Statistique Canada et représente le gouvernement dans les discussions fédérales-provinciales touchant les questions statistiques examinées par le Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la statistique et par ses comités.

The branch provides socio-economic and demographic research, analysis and information services to government. It is also responsible for the annual *New Brunswick Economy* publication and production of the budget speech, and associated documents, including a pre-budget consultation process.

La direction offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économiques et démographiques. Elle est également responsable de la publication annuelle *L'économie du Nouveau-Brunswick*, ainsi que de la production du discours du budget et des documents connexes, dont un processus de consultation prébudgétaire.

During the year, the branch provided advice and demographic analysis to assist during the establishment of the Population Growth Secretariat.

Au cours de l'exercice, la direction a offert des conseils et une analyse démographiques pour aider à l'établissement du Secrétariat de la croissance démographique.

Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. The branch also ensured the maintenance and updating of existing socio-economic and demographic data on the Department of Finance Web site.

Des statistiques sur la population et l'économie ont été présentées dans des bulletins distribués de façon régulière aux clients du gouvernement provincial. La direction a également veillé au maintien et à la mise à jour des données socioéconomiques et démographiques affichées dans le site Web du ministère des Finances.

The branch participated in the 2006 Census-related activities that included consultation on the 2006 Census population product line, attending 2006 Census kick-off, and the dissemination of the first results to provincial government departments.

Parmi les activités du Recensement de 2006 auxquelles la direction a participé, mentionnons des consultations sur la gamme de produits ayant trait à la population du Recensement de 2006, la participation au lancement du Recensement de 2006, et la diffusion des premiers résultats aux ministères provinciaux.

As well, New Brunswick hosted a population estimates workshop for the eastern provinces focal point offices. Demography Division staff from Statistics Canada presented the material.

De même, le Nouveau-Brunswick a été l'hôte d'un atelier sur les estimations de la population pour les bureaux de coordination des provinces de l'Est. Le personnel de la Division de la démographie de Statistique Canada a présenté la matière.

Fiscal Policy and Economics Branch

Direction de la politique fiscale et économique

The Fiscal Policy and Economics Branch provides policy advice, analysis and information pertaining to fiscal and budget policy as well as the economy.

La Direction de la politique fiscale et économique fournit des conseils d'orientation stratégique, des analyses et de l'information ayant trait aux politiques fiscales et budgétaires ainsi qu'à l'économie.

Key elements of the branch's mandate are co-ordination of the multi-year fiscal framework and provincial budget, preparation of the budget speech, monitoring the budget plan, and co-ordinating the government's revenue forecast. The branch forecasts some of the Province's major revenue sources. It also monitors the balanced budget legislation that requires an overall budgetary balance over designated fiscal periods.

La coordination du plan financier pluriannuel et du budget provincial, la préparation du discours du budget, le suivi du plan budgétaire et la coordination des prévisions des recettes du gouvernement représentent des éléments essentiels de son mandat. Elle prévoit certaines des principales sources de recettes du gouvernement provincial. Elle veille au respect de la loi relative au budget équilibré, qui vise un équilibre budgétaire global au cours de périodes financières désignées.

The branch also provides socio-economic research, analysis and information services to the government. This includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing economic forecasts for budget planning and decision-making, assessing the impact of economic developments upon the province, and assisting departments and agencies in accessing economic information on the province.

La direction offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économiques. Ce travail consiste, entre autres, à suivre de près les tendances économiques actuelles et à en rendre compte, à établir des prévisions économiques en vue de la planification budgétaire et de la prise d'autres décisions gouvernementales, à évaluer les incidences de l'évolution économique sur la province et à aider les ministères et les organismes gouvernementaux à obtenir des données statistiques provinciales.

During the year, the branch developed a new *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act*, which provides for greater fiscal accountability and transparency.

Durant l'exercice, la direction a élaboré une nouvelle *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré*, qui prévoit une responsabilité et une transparence financières accrues

In carrying out its economic function, the branch analyzed economic trends in the province and in its major export markets. The branch contributed to the review of the province's economic performance in 2006 and the outlook for 2007 that were presented in

Pour s'acquitter de sa fonction économique, la direction a analysé les tendances économiques dans la province et dans ses principaux marchés d'exportation. Elle a contribué à l'examen du rendement économique de la province en 2006 et

the publication, *The New Brunswick Economy, 2007*, which was tabled in the Legislative Assembly March 13, 2007, along with the budget.

The branch also provided advice and support to the Self-Sufficiency Task Force in preparing its reports on socio-economic conditions in the province.

The branch provided support in the Grant Thornton independent review of the Province's finances commissioned by the newly - elected government.

Staff of the branch made presentations on international, national and provincial socio-economic conditions and the Province's fiscal position to various audiences such as international credit rating agencies, provincial interest groups and government.

des perspectives pour 2007 qui ont été présentées dans la publication, *L'économie du Nouveau-Brunswick 2007*, laquelle a été déposée à l'Assemblée législative le 13 mars 2007, avec le budget.

La direction a également fourni des conseils et un soutien au Groupe d'étude sur l'autosuffisance dans la rédaction de ses rapports sur les conditions socio-économiques de la province.

Elle a appuyé l'examen de la situation financière du gouvernement provincial mené par le cabinet Grant Thornton, qui a été exécuté à la demande du gouvernement nouvellement élu.

Le personnel de la direction a donné des présentations sur les conditions socio-économiques internationales, nationales et provinciales et la situation budgétaire du gouvernement provincial à divers auditoires comme les agences d'évaluation du crédit internationales, les groupes d'intérêt et les gouvernements provinciaux.

Budget and Financial Management Division

The mission of the Budget and Financial Management Division is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

The division provides services in two core business areas: budget preparation and expenditure monitoring, and Board of Management secretariat services. The nature of these and other initiatives assigned to the division allows it to offer developmental opportunities for the government's internship program.

Budget Preparation and Monitoring

Staff in the division play a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the stated fiscal objectives of government. These plans are continually monitored so that changes in the fiscal forecast can be anticipated and responded to appropriately. The division provides analysis, advice and restraint options for consideration by government.

The division achieved the following objectives during the 2006-2007 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;

- developed and implemented the 2006-2007 budget process for ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts consistent with government's fiscal plan;

Division de la gestion financière et du budget

La mission de la Division de la gestion financière et du budget est de préconiser une utilisation efficace des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

La division offre des services dans deux secteurs d'activité de base : préparation du budget et suivi des dépenses, et services de secrétariat au Conseil de gestion. La nature de ces services et des autres projets qui lui sont assignés lui permet d'offrir des possibilités de perfectionnement au moyen du programme de stages gouvernemental.

Préparation et suivi du budget

Les membres du personnel de la division jouent un rôle clé dans l'élaboration des budgets et la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels s'inscrivant dans les objectifs financiers énoncés par le gouvernement. Ces plans sont suivis de près en tout temps pour permettre de prévoir tout changement dans les prévisions financières et d'y réagir de façon appropriée. La division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de compressions.

Au cours de l'exercice 2006-2007, la division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions des dépenses provinciales de façon trimestrielle et en vue d'exposés sur le plan financier pluriannuel et le budget annuel;

- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 2006-2007 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à but spécial et le compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement;

- co-ordinated the Transition Orientation on Programs initiative for the newly - elected government, which included a review of programs and services provided by all government departments;

- prepared the 2007-2008 Main Estimates, including the Capital Estimates;

- monitored spending of the ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;

- prepared the expenditure portion of the 2005-2006 Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts, and

- provided support to the minister in the Legislative Assembly to obtain authority for appropriations as required under the *Financial Administration Act.*

- coordination de l'initiative d'orientation sur les programmes gouvernementaux pour le gouvernement nouvellement élu, qui a comporté un examen des programmes et des services offerts par tous les ministères;

- préparation du budget principal 2007-2008, dont le budget de capital;

- surveillance des dépenses du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et du compte des organismes de services spéciaux au nom du président du Conseil de gestion;

- préparation de la section portant sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts figurant au volume 1 des Comptes publics 2005-2006;

- soutien au ministre à l'Assemblée législative pour en obtenir les autorisations de crédits budgétaires, conformément aux exigences de la *Loi sur l'administration financière.*

Treasury Division

The Treasury Division is responsible for financing the Province's cash requirements; cash management for the Consolidated Fund; administration of outstanding debenture debt; investment management and administration of pension, sinking, special purpose and trust funds; financial policy analysis and advice; Crown corporation and municipal financing as well as strategic marketing of New Brunswick to investors. It is the sole provider of these services to government and, in this capacity, is accountable for achieving government's risk management, cost and rate-of-return objectives.

The division is organized to reflect the checks and balances system employed by financial institutions worldwide to ensure separation of transaction origination (front office) from transaction processing (back office) and monitoring functions (middle office).

Debt Management Branch (front office)

On the capital markets side of debt management, the branch is responsible for long-term financing for the Province and its agencies, including the development of borrowing plans for the New Brunswick Power group of companies and the New Brunswick Electric Finance Corporation (NBEFC). The branch implements the plans and manages the Province's and New Brunswick Municipal Finance Corporation's (NBMFC) financial liabilities. In terms of trust fund administration, the branch is responsible for setting investment objectives and developing policies, providing risk management analysis and advice, pension plan liability analysis, compliance, providing accounting advice and services and preparation of trust fund financial statements.

Division de la trésorerie

La Division de la trésorerie doit assurer le financement des besoins de trésorerie du gouvernement provincial, la gestion de la caisse du fonds consolidé, la gestion de la dette sous forme de débentures non amorties, la gestion des placements, l'administration des caisses de retraite, des fonds d'amortissement, des fonds en fiducie et du fonds à but spécial, l'analyse des politiques financières et la prestation de conseils en la matière, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités, et la promotion stratégique du Nouveau-Brunswick auprès des investisseurs. La division est la seule entité à fournir ces services au gouvernement et, à ce titre, est responsable de l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de gestion des risques, de coûts et de taux de rendement.

La division est organisée d'une manière qui correspond au système de freins et de contrepoids utilisé par les institutions financières du monde entier pour assurer la séparation entre le point de départ des transactions (marché), le traitement des transactions (post-marché) et les fonctions de surveillance (suivi de marché).

Direction de la gestion de la dette (marché)

Quant à l'aspect de la gestion de la dette qui concerne les marchés financiers, la direction veille au financement à long terme du gouvernement et de ses organismes ainsi qu'à l'élaboration de plans d'emprunt pour le groupe de sociétés d'Énergie Nouveau-Brunswick et la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (CFENB). Elle met en œuvre les plans du gouvernement provincial et de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick (CFMNB) et gère leur passif financier. Pour ce qui est de l'administration des fonds en fiducie, la direction est chargée de fixer les objectifs en matière de placements et d'élaborer des politiques, de faire l'analyse de la gestion des risques et de fournir des conseils en la matière, d'analyser le passif des régimes de retraite, de voir à la conformité, de fournir des services comptables et

During 2006-2007, New Brunswick bonds totalling $1 billion were sold in the Canadian domestic market, US$500 million (C$583 million equivalent) were sold in the US market in the global format and $75.5 million worth of bonds were sold to the Canada Pension Plan Investment Board. Uses of these funds included $719.7 million for general provincial purposes, $378.8 million to refinance maturing Provincial debt and $560 million for the New Brunswick Electric Finance Corporation to address the New Brunswick Power group of companies maturing and new debt requirements. In addition, $134.7 million of debt was issued under the New Brunswick Municipal Finance Corporation to support municipal capital spending.

Advice was provided to the Minister of Finance and Board of Management on trustee issues for 19 funds under management with assets totalling $14.5 billion. These include pension, sinking, trust and special purpose funds, each with unique investment objectives.

Banking and Cash Management (back office)

The branch is responsible for cash management of the consolidated fund, sinking fund and various trust funds, as well as the Province's overall banking arrangements. Specific functions include the preparation of cash flow forecasts, undertaking short-term borrowings on behalf of the Province and its agencies, including the New Brunswick Electric Finance Corporation. Responsibilities also include the performance of investment transactions for the Province, its agencies and trust funds, including money market, fixed-income and foreign exchange transactions, as well as receiving and depositing all

des conseils en la matière ainsi que de dresser les états financiers des fonds en fiducie.

En 2006-2007, des obligations du Nouveau-Brunswick d'une valeur totale d'un milliard de dollars ont été vendues sur les marchés intérieurs canadiens, des obligations d'une valeur de 500 millions de dollars US (l'équivalent de 583 millions de dollars CAN) ont été vendues sur le marché des États-Unis dans leur globalité et des obligations d'une valeur de 75,5 millions de dollars ont été vendues à l'Office de placement du Régime de pension du Canada. De ces fonds, une somme de 719,7 millions de dollars a été utilisée pour les besoins généraux de la province, 378,8 millions de dollars ont servi à refinancer les obligations de la province arrivées à échéance, et 560 millions de dollars sont allés à la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick pour refinancer les obligations arrivées à échéance du groupe de sociétés d'Énergie Nouveau-Brunswick et pour répondre à ses besoins de nouveaux emprunts. De plus, des obligations d'une valeur de 134,7 millions de dollars ont été émises par l'entremise de la Corporation de financement des municipalités pour appuyer les dépenses en capital des municipalités.

Des conseils ont été fournis au ministre des Finances et au Conseil de gestion sur des questions relatives aux fiduciaires de 19 fonds en régie dont les actifs ont une valeur totale de 14,5 milliards de dollars; il s'agit de caisses de retraite, de fonds d'amortissement, de fonds en fiducie et de fonds à but spécial. Chacun a des objectifs de placement spécifiques.

Gestion bancaire et trésorerie (post-marché)

La direction veille à gérer l'encaisse du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et de divers fonds en fiducie ainsi que les ententes bancaires générales du gouvernement. Ses fonctions spécifiques comprennent la préparation de prévisions de trésorerie ainsi que la conclusion des emprunts à court terme pour le gouvernement et ses organismes, notamment la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick. Elle est également chargée d'effectuer les opérations de placement pour le gouvernement, ses organismes et ses fonds en fiducie, notamment sur les marchés

provincial revenues to ensure timely receipt and payment of monies to minimize short-term financing charges.

The magnitude of the responsibility assigned to this branch relates not only to the volume of transactions completed in a budgetary year, but also the dollars associated with this activity. In 2006-2007, the branch handled 740 transactions involving $41.9 billion. Of this amount, short-term borrowing amounted to $1.76 billion, foreign exchange transactions $19 million (USD), short-term investments $40.2 billion. The branch completed documentation and receipt of $1.66 billion in long-term borrowings.

Corporate Affairs Branch (middle office)

In its compliance role, the branch is responsible for ensuring debt and investment policies and procedures are not only established but are also followed in practice. Having developed the division's strategic, operational and business continuity plans, the branch retains responsibility for their updating, which requires not only a clear understanding of corporate goals but also being current on trends in treasury management. As the division's operational risk manager, the branch is charged with the task of ensuring the appropriate people and technologies are in place. Functions associated with these assignments include marketing New Brunswick securities to the financial community in Canada and abroad, acting as both the operational and contract manager for NBEFC and NBMFC, and administering divisional corporate activities as they relate to the Legislative Assembly, Cabinet and the general public.

monétaires, dans les caisses à revenu fixe et sur les marchés des changes, ainsi que de recevoir et de déposer toutes les recettes provinciales pour assurer la réception et le paiement en temps opportun des sommes afin de réduire au minimum les frais de financement à court terme.

L'ampleur des responsabilités confiées à cette direction tient non seulement à la quantité d'opérations effectuées pendant un exercice financier, mais aussi aux montants d'argent gérés. En 2006-2007, la direction a effectué 740 opérations d'une valeur totale de 41,9 milliards de dollars. De cette somme, les emprunts à court terme se sont chiffrés à 1,76 milliards, les opérations de change à 19 millions (dollars US) et les placements à court terme à 40,2 milliards. Après avoir préparé la documentation requise, la direction a reçu 1,66 milliards de dollars d'emprunts à long terme.

Direction des affaires corporatives (suivi de marché)

Dans son rôle de surveillance, la direction est chargée de veiller non seulement à ce que des politiques et des procédures en matière de dettes et de placements soient établies, mais aussi à ce qu'elles soient respectées. Après avoir élaboré les plans stratégiques, opérationnels et de continuité des opérations de la division, la direction garde la responsabilité de leur mise à jour, ce qui exige non seulement une compréhension claire des objectifs de l'organisation, mais aussi une connaissance des tendances actuelles en matière de gestion de trésorerie. En tant que gestionnaire des risques opérationnels de la division, la direction est chargée de veiller à ce que les personnes et les technologies nécessaires soient en place. Les tâches qui découlent de ces attributions sont notamment de promouvoir les valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick auprès des milieux financiers du Canada et de l'étranger, d'agir comme gestionnaire des opérations et des marchés pour la CFENB et la CFMNB ainsi que d'administrer les activités générales de la division ayant trait à l'Assemblée législative, au Cabinet et au grand public.

Revenue and Taxation Division

The Revenue and Taxation Division provides policy advice, information and recommendations with respect to the analysis, design and implementation of the Province's tax policies. It assures fair, effective and efficient administration of tax and regulatory programs. It also offers policy advice and information in respect of federal-provincial-territorial tax policy relations.

The division also provides policy advice on the development, implementation and administration of New Brunswick's lottery and gaming policy.

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and analyzes tax policy issues. It develops options, provides information, advice and recommendations, and implements legislative measures in support of the government's tax policy priorities. The policy work of the branch includes all areas of taxation: income tax (corporate and personal); consumption taxes (HST, gasoline and motive fuel tax, tobacco tax); property tax, and other taxes. In addition, the branch provides support to the government in the development and implementation of lottery and gaming policy.

Division du revenu et de l'impôt

La Division du revenu et de l'impôt offre des conseils d'orientation stratégique et de l'information, et elle formule des recommandations au sujet de l'analyse, de l'élaboration et de la mise en place des politiques fiscales du gouvernement. De plus, elle assure une administration équitable, efficace et efficiente des programmes d'impôt et de réglementation. Elle offre également des conseils d'orientation stratégique et de l'information sur les relations fédérales-provinciales-territoriales en matière de politiques fiscales.

La division fournit aussi des conseils d'orientation stratégique sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'administration de la politique du Nouveau-Brunswick sur les loteries et les jeux de hasard.

Direction de la politique de l'impôt

La Direction de la politique de l'impôt effectue des recherches et des analyses sur des questions ayant trait aux politiques fiscales. Elle élabore des options, elle offre des renseignements, des conseils et des recommandations, et elle met en œuvre des mesures législatives appuyant les priorités du gouvernement en matière de politiques fiscales. Le travail d'élaboration des politiques de la direction a trait à tous les aspects de l'imposition: impôt sur le revenu (des sociétés et des particuliers), taxes à la consommation (TVH, taxe sur l'essence et les carburants, taxe sur le tabac), impôt foncier et autres taxes. La direction offre également du soutien au gouvernement pour l'élaboration et l'application de politiques relatives aux loteries et aux jeux de hasard.

Responsibilities of the Tax Policy Branch include:

- analysis of social, economic and revenue impacts of the Province's tax system and tax policy options;
- design and formulation of tax measures, benefits and credits;
- development and implementation of tax and gaming legislation and regulations;
- development of tax studies and discussion papers;
- development of tax models in support of tax research;
- development of tax policy options and proposals for the annual budget and, subsequently, the drafting of the tax measures section of the budget document;
- provision of policy advice and information in respect of tax policy relations with the Government of Canada and other provincial governments;
- negotiation of tax co-operation, collection and administration agreements plus the ongoing maintenance of those agreements with the federal government;
- negotiation and liaison with the federal government regarding tax policy matters, including HST, tobacco tax, personal income tax and corporate income tax;
- provision of information to the general public and the private sector in the interest of providing a better understanding of tax policy measures and the tax system in general;

Les responsabilités de la Direction de la politique de l'impôt sont les suivantes :

- analyse des incidences sociales et économiques du système d'imposition provincial et des options en matière de politiques fiscales et de leurs répercussions sur les recettes;
- conception et formulation de mesures et d'avantages fiscaux ainsi que de crédits d'impôt;
- élaboration et mise en œuvre des lois et des règlements en matière d'imposition et de jeux de hasard;
- réalisation d'études et de documents de travail sur la fiscalité;
- élaboration de modèles d'imposition à l'appui des recherches dans ce domaine;
- élaboration d'options en matière de politiques fiscales et de propositions pour le budget annuel, puis rédaction de la section du document budgétaire portant sur les mesures fiscales;
- prestation de conseils d'orientation stratégique et d'information sur les relations avec le gouvernement du Canada et les gouvernements des autres provinces en matière de politiques fiscales;
- négociation d'ententes de collaboration, de perception et d'administration fiscales, et maintien de ces ententes avec le gouvernement fédéral;
- négociation et liaison avec le gouvernement fédéral concernant des questions de politiques fiscales, y compris en ce qui a trait à la TVH, à la taxe sur le tabac, à l'impôt sur le revenu des particuliers et à l'impôt sur le revenu des sociétés;
- prestation de renseignements au grand public et au secteur privé afin d'assurer une meilleure compréhension des mesures relatives aux politiques fiscales et du système d'imposition en général;

- monitoring of tax developments in other jurisdictions;
- development and implementation of New Brunswick's policies with respect to lotteries, gaming and harness racing;
- provision of policy advice, information and liaison with First Nations with respect to revenue-sharing agreements, and
- provision of secretariat services to the Lotteries Commission of New Brunswick.

Leading up to the 2007-2008 Budget, the branch was tasked to develop various options to raise provincial revenues to help meet the government's fiscal challenge. The branch developed options for implementation of the following 2007-2008 Budget measures:

- increases in the province's personal income tax rates, effective Jan. 1, 2007;
- provincial income tax credit amounts and tax brackets continue to be indexed to protect against inflation;
- enhancement of the Low-Income Tax Reduction so that all single tax filers with incomes up to $13,750 and families with incomes up to $23,050 will pay no provincial personal income tax for the 2007 taxation year;
- increase in the provincial general corporate income tax (CIT) rate, effective Jan. 1, 2007;
- increase in the provincial small business corporate income tax rate, effective Jan. 1, 2007, and a decrease in the income threshold eligible for the small business CIT rate;

- suivi de la structure fiscale des autres provinces;
- élaboration et mise en œuvre des politiques du Nouveau-Brunswick en matière de loteries, de jeux de hasard et de courses attelées;
- conseils d'orientation stratégique, information et liaison avec les Premières nations concernant les ententes de partage des recettes;
- prestation de services de secrétariat à la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick.

Jusqu'au budget 2007-2008, la direction a eu pour tâche d'élaborer diverses options pour élever les recettes provinciales afin d'aider à relever le défi financier du gouvernement. Elle a élaboré des options pour la mise en œuvre des mesures suivantes du budget 2007-2008 :

- des augmentations des taux de l'impôt sur le revenu des particuliers de la province, à compter du 1er janvier 2007;
- le maintien de l'indexation à l'inflation des montants des crédits d'impôt sur le revenu et des tranches d'imposition de la province;
- une amélioration de la réduction d'impôt pour les personnes à faible revenu afin que les célibataires ayant un revenu maximal de 13 750 $ et les familles ayant un revenu maximal de 23 050 $ ne paient aucun impôt provincial sur le revenu des particuliers pour l'année d'imposition 2007;
- une augmentation du taux de l'impôt provincial général sur le revenu des corporations (IRC), à compter du 1er janvier 2007;
- une augmentation du taux de l'impôt provincial sur le revenu des petites entreprises, à compter du 1er janvier 2007, et une diminution du plafond d'admissibilité au taux de l'IRC applicable à la petite entreprise;

- doubling of the Low-Income Seniors Benefit from $100 to $200, effective April 1, 2007;

- enhancement of the Small Business Investor Tax Credit, including increasing the size of the allowable investment for the 30 per cent credit from $50,000 to $80,000 (therefore, the maximum amount of credit available to an individual investor will increase from $15,000 to $24,000); broadening the type of shares issued to include convertible, preferred shares and increasing the size of business that is eligible to participate in the program from $25 million in net tangible assets to $40 million.

The branch also implemented amendments to the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* to reduce the gasoline tax by 3.8 cents per litre. Effective midnight Oct. 3, 2006, the New Brunswick gasoline tax decreased from 14.5 cents per litre to 10.7 cents per litre.

The branch assisted in the development of policy options to provide equivalent financial relief to owners of non-commercial diesel vehicles through a reduction in annual vehicle registration fees.

Regulations under the *Harmonized Sales Tax Act* were amended to ensure that the point-of-sale rebate on the provincial portion of the HST on books includes books being packaged with CD-ROMs. These amendments were made effective Sept. 1, 2006.

The branch also developed options with respect to the New Brunswick Dividend Tax Credit (DTC). On Nov. 30, 2006, government announced that it would parallel the federal changes to the taxation of dividend income by introducing a two-rate DTC structure. At that time, the enhanced NB DTC provided a rate of

- le passage de la prestation pour personnes âgées à faible revenu de 100 $ à 200 $, soit le double, à compter du 1er avril 2007;

- la bonification du crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, dont un accroissement de la valeur de l'investissement permis pour avoir droit au crédit, de 30 % de 50 000 $ à 80 000 $ (ainsi, le montant maximum du crédit d'impôt offert à un investisseur individuel s'accroîtra de 15 000 $ à 24 000 $); l'élargissement des catégories d'actions émises pour inclure les actions convertibles et privilégiées, et une augmentation de la taille de l'entreprise qui a le droit de participer au programme, à partir d'un actif corporel net de 25 millions à 40 millions de dollars.

La direction a mis en oeuvre également des modifications à la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* pour réduire la taxe sur l'essence de 3,8 cents le litre. À compter de minuit le 3 octobre 2006, la taxe sur l'essence au Nouveau-Brunswick s'est abaissée de 14,5 cents le litre à 10,7 cents le litre.

La direction a aidé à élaborer des options stratégiques pour offrir une aide financière équivalente aux propriétaires de véhicules automobiles au diesel par une réduction des droits d'immatriculation annuels.

Le règlement d'application de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* a été modifié pour s'assurer que le remboursement au point de vente de l'élément provincial de la TVH sur les livres comprenne les livres emballés avec des CD-ROM. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er septembre 2006.

La direction a également élaboré des options relativement au crédit d'impôt pour dividendes du Nouveau-Brunswick. Le 30 novembre 2006, le gouvernement a annoncé qu'il apporterait, comme le gouvernement fédéral, des changements à l'imposition du revenu de dividendes en instaurant

12% on eligible dividends from large Canadian corporations paid on or after Jan. 1, 2006. The 2007-2008 New Brunswick budget further modified the two-rate DTC structure that was announced in November 2006. As a result of the increase to the provincial small business corporate income tax rate, the budget announced that the tax credit on dividends received from small business on or after Jan. 1, 2007, would be increased from 3.7% to 5.3%.

une structure à deux taux du crédit d'impôt pour dividendes. Le crédit bonifié d'impôt pour dividendes prévoyait alors un taux de 12 % sur les dividendes admissibles reçus des grandes corporations canadiennes à partir du 1er janvier 2006. Le budget 2007-2008 du Nouveau-Brunswick a modifié à nouveau la structure à deux taux du crédit d'impôt pour dividendes qui a été annoncée en novembre 2006. À la suite de l'augmentation du taux de l'impôt sur le revenu des petites entreprises, le budget a annoncé que le crédit d'impôt pour les dividendes reçus de petites entreprises à partir du 1er janvier 2007 serait accru de 3,7 % à 5,3 %.

The *Tuition Tax Cash Back Credit Act* also received Royal Assent on June 22, 2006. Individuals from anywhere in the world, who attended an eligible post-secondary institution, paid tuition on or after Jan. 1, 2005, and decided to live and work in New Brunswick, will be eligible for a non-taxable rebate of 50% of their tuition costs with a maximum lifetime rebate of $10,000. As announced in the 2007-2008 Budget, amendments were made to the parameters of the New Brunswick Tuition Rebate program to make graduation a requirement for eligibility to receive the rebate.

La *Loi sur le remboursement du crédit d'impôt pour les frais de scolarité* a également reçu la sanction royale le 22 juin 2006. Les personnes de partout au monde qui ont fréquenté un établissement postsecondaire admissible, ont payé des frais de scolarité à partir du 1er janvier 2005 et qui ont décidé de vivre et de travailler dans la province pourront avoir droit à un remboursement non imposable équivalent à la moitié de leurs frais de scolarité, le maximum à vie ayant été fixé à 10 000 $. Comme il a été annoncé dans le budget 2007-2008, le nouveau gouvernement a changé les paramètres pour que l'obtention du diplôme soit un critère d'admissibilité au remboursement.

The branch designed and implemented amendments to the *New Brunswick Income Tax Act* to give effect to the first-time university student $2,000 benefit. Effective Sept. 1, 2006, students enrolled in an undergraduate, degree - granting program for the first time at one of the four provincially - funded New Brunswick universities may be eligible for a one-time benefit of $2,000. This includes the University of New Brunswick, St. Thomas University, Mount Allison University and Université de Moncton. Students must be New Brunswick residents, be enrolled full-time, and must pay their 2006-2007 fees in full.

La direction a conçu et a mis en oeuvre les modifications à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick* pour donner effet à la prestation de 2 000 $ offerte aux étudiants de première année universitaire. À compter du 1er septembre 2006, les étudiants inscrits à un programme menant à la délivrance d'un baccalauréat pour la première fois dans l'une des quatre universités du Nouveau-Brunswick financées par le gouvernement provincial pourraient avoir droit à une prestation unique de 2 000 $. Cela comprend l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université St. Thomas, l'Université Mount Allison et l'Université de Moncton. Les étudiants doivent résider au Nouveau-Brunswick, être inscrits à plein temps et payer leurs frais de scolarité de 2006-2007 au complet.

Beginning January 2007, the one-time Home Energy Assistance Program was put in place to help low-income families cope with high-energy prices. The Home Energy Assistance Program provided a one-time payment of $100 to qualifying applicants (total 2005 family income of less than $25,000, and current residents of New Brunswick).

Revenue Administration Branch

The Revenue Administration Branch administers assigned revenue and taxation programs associated primarily with real property and consumption taxes. In addition, the branch administers several refund/credit programs for New Brunswick income tax and collects taxes and royalties imposed under several natural resource statutes.

The branch is headed by the provincial tax commissioner and consists of three operational sections: Tax Program Administration, Audit and Investigation Services and Account Management.

The branch is also responsible for liaison with the Canada Revenue Agency (CRA) in the administration of various taxation programs involving the Harmonized Sales Tax and the New Brunswick income tax. These programs are governed by formal agreements and memoranda of understanding that require the CRA to account for, and report to, the Province on all administrative and operational results.

These agreements also provide for the sharing of information between both levels of government to enable more effective administration of respective programs while, at the same time, respecting that the confidentiality of taxpayer information is protected in accordance with federal and provincial legislation.

New Brunswick and the other provinces and territories participate with the CRA on several national working committees such as the National Underground Economy Working Group, the Fuel Tax

À compter de janvier 2007, le Programme d'aide pour l'énergie domestique a été établi pour aider les familles à faible revenu à faire face aux coûts élevés de l'énergie. Il a offert un paiement unique de 100 $ aux demandeurs admissibles (ayant un revenu familial total en 2005 de moins de 25 000 $ et résidant actuellement au Nouveau-Brunswick).

Direction de l'administration du revenu

La Direction de l'administration du revenu administre les programmes ayant trait aux recettes et à l'imposition associés principalement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation. De plus, la direction administre plusieurs programmes de remboursement ou de crédit d'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick et perçoit les taxes et les redevances imposées en vertu de plusieurs lois sur les ressources naturelles.

Elle est dirigée par le commissaire de l'impôt provincial et comprend trois sections : Administration des programmes d'impôt, Services de vérification et d'enquête et Gestion des comptes.

La direction assure également la liaison avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) dans l'administration de divers programmes d'imposition ayant trait à la taxe de vente harmonisée (TVH) et à l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick. Ces programmes sont régis par des ententes officielles et par des protocoles d'entente qui obligent l'ARC à rendre compte de tous les résultats administratifs et opérationnels et à les présenter à la province.

Ces ententes prévoient également l'échange de renseignements entre les deux ordres de gouvernement afin de favoriser une administration plus efficace des programmes respectifs tout en veillant à protéger la confidentialité des renseignements sur les contribuables conformément à la législation fédérale et provinciale.

Le Nouveau-Brunswick et les autres provinces et territoires siègent avec l'ARC à plusieurs comités de travail nationaux comme le groupe de travail national portant sur l'économie souterraine, le

Council and the Tobacco Steering Committee. These committees have been formed to enhance tax administration practices in Canada and promote voluntary compliance with tax laws.

Tax Program Administration

The Tax Program Administration section is responsible for certain administrative aspects of the programs assigned to the branch. It also provides other general administrative services to the division.

Responsibilities include:

- development and ongoing review of licence and refund application forms, tax benefit and rebate forms, tax guides, bulletins, and notices including the provision of tax information on the department's Web site;
- development and ongoing review of administrative policies and procedures;
- provision of information to the public, expert advice and consultation;
- provide ongoing training and assistance to collection agents relative to motor vehicle taxation;
- provision of registration and licensing services for taxation programs;
- assistance with the development of the Revenue and Taxation Division's legislative proposals;
- assistance with the analysis and review of formal objections to tax assessments, and co-ordination of the appeals process, which includes making presentations at hearings on behalf of the department;

Conseil national de la taxe sur le carburant et le comité directeur pour le tabac. Ces comités ont été formés pour améliorer les pratiques d'administration des programmes d'impôt au Canada et pour promouvoir la conformité volontaire aux lois fiscales.

Administration des programmes d'impôt

L'Unité de l'administration des programmes d'impôt s'occupe de certains aspects administratifs des programmes attribués à la direction. Elle offre aussi d'autres services d'administration générale à la division.

Les responsabilités de cette unité sont les suivantes :

- élaboration et examen continu des formulaires de demande de permis et de remboursement, des formulaires pour obtenir les avantages fiscaux et les remboursements, des guides d'impôt, des bulletins et des avis, y compris l'affichage de renseignements fiscaux sur le site Web du ministère;
- élaboration de directives et de méthodes administratives, et examen continu de celles-ci;
- fourniture d'information au public, de conseils d'expert et de consultations
- fourniture d'une formation et d'une aide continues aux agents de recouvrement relativement à la taxation des véhicules à moteur;
- services d'enregistrement et de délivrance de permis et de licences relativement aux programmes d'impôt;
- aide à l'élaboration des propositions législatives de la Division du revenu et de l'impôt;
- aide à l'analyse et à l'examen des oppositions officielles aux avis de cotisation et coordination de la procédure d'appel, y compris la présentation des arguments du ministère à l'audition de l'appel;

- interpretations of tax legislation relative to native issues and development and implementation of processes for delivering Section 87 exemptions under the federal *Indian Act*;

- provision of call centre services for the division for the receipt and distribution of telephone inquiries;

- participation in federal-provincial collaborative tax administration initiatives.

Administrative accomplishments of the section during the 2006-2007 fiscal year included:

- research and preparation of responses to 11 notices of objection and co-ordination of four ministerial tax appeals;

- assistance with the development and implementation of the administrative processes for the new Home Energy Assistance Program;

- assistance with the administration of the new $2,000 Benefit for First-time University Students;

- assistance with the development and implementation of the administrative processes for the New Brunswick Tuition Rebate;

- administration of the annual fuel purchase and usage reporting requirement for consumers under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*, which included the processing of 3,964 reports submitted by exemption card and purchaser's permit holders;

- assistance with the development of the Forestry Industry Remission initiative;

- interprétation des lois fiscales relatives aux questions autochtones et élaboration et mise en œuvre de processus pour accorder des exemptions en vertu de l'article 87 de la *Loi sur les Indiens* fédérale;

- services de centre d'appels pour la division, consistant à recevoir et à acheminer les demandes de renseignements téléphoniques;

- participation aux initiatives conjointes des gouvernements fédéral et provincial en matière d'administration de l'impôt.

Parmi les réalisations administratives de l'unité au cours de l'exercice 2006-2007, notons les suivantes :

- recherche relative à 11 avis d'opposition et préparation des réponses, et coordination de quatre appels de l'impôt pour le ministère;

- aide à l'élaboration et à la mise en œuvre des processus administratifs du nouveau Programme d'aide pour l'énergie domestique;

- aide à l'administration de la nouvelle prestation de 2 000 $ à l'intention des étudiants de première année universitaire;

- aide à l'élaboration et à la mise en œuvre des processus administratifs ayant trait au rabais sur les droits de scolarité au Nouveau-Brunswick;

- administration des exigences en matière de déclaration annuelle sur les achats et l'utilisation de carburants pour les consommateurs en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*, ce qui a comporté le traitement de 3 964 déclarations présentées par les titulaires d'une carte d'exemption et d'un permis d'acheteur;

- aide à l'élaboration de l'initiative de remise pour l'industrie forestière;

- represented New Brunswick on governance committees under the International Fuel Tax Agreement (IFTA);

- represented New Brunswick on the federal-provincial-industry Fuel Tax Council and the federal-provincial-territorial Tobacco Steering Committee, the mandates of which are to simplify and standardize the administration and collection of fuel and tobacco tax revenues across the country;

- ongoing development and implementation of an electronic reference system to provide division staff with comprehensive online information on all administrative aspects of assigned programs, including database and desktop procedures, tax interpretations and historical data;

- ongoing research and development of new content and updates within the electronic system in the following areas:

  - the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* interpretation manual;

  - the *Tobacco Tax Act* interpretation manual;

  - the *Revenue Administration Act* interpretation manual;

  - the First Nations interpretation procedures manual;

  - the desktop administrative procedures for the revenue collection processes relating to minerals, oil and natural gas;

- représentation du Nouveau-Brunswick au sein des comités de gouvernance établis en application de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants;

- représentation du Nouveau-Brunswick au sein du conseil fédéral-provincial-sectoriel de la taxe sur le carburant et du comité directeur fédéral-provincial-territorial sur le tabac, qui ont pour mandat de simplifier et d'uniformiser, à l'échelle du pays, l'administration et la perception des recettes provenant des taxes sur les carburants et le tabac;

- développement et mise en application constants d'un nouveau système de référence électronique pour fournir au personnel de la division des renseignements complets en ligne concernant tous les aspects administratifs des programmes assignés, y compris la procédure de base de données, les méthodes informatiques, les interprétations fiscales et les données historiques;

- de façon courante, recherche et développement d'un nouveau contenu et de mises à jour du système électronique dans les domaines suivants :

  - manuel d'interprétation de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*;

  - manuel d'interprétation de la *Loi de la taxe sur le tabac*;

  - manuel d'interprétation de la *Loi sur l'administration du revenu*;

  - manuel de méthodes d'interprétation concernant les Premières nations;

  - méthodes informatiques applicables aux processus de recouvrement des recettes ayant trait aux minéraux, au pétrole et au gaz naturel;

- the desktop administrative procedures for the New Brunswick Tuition Rebate and the tax reduction equivalent rebate for diesel-powered vehicles;

- the desktop procedures for the licensing and registration function;

- the systems procedures for the Consolidated Registry System;

- the procedures manual for the Audit and Investigation Services section.

- responded to 109,247 public inquiries on taxation issues, tax benefit and rebate programs and regulatory matters, and

- administration of a licensing program covering 1,200 registrants under IFTA, 44 gasoline and motive fuel wholesalers and 785 retailers, 40 tobacco wholesale vendors, 1,648 tobacco retail vendors, 3,747 exempt fuel card holders and 340 purchaser's permit holders.

Audit and Investigation Services

A key component of maximizing voluntary compliance is an effective audit and investigation program targeted at areas of revenue at risk. The section is committed to ensuring that a level playing field exists for all taxpayers and for allocating its resources to ensure maximum compliance with the assigned laws.

- méthodes informatiques applicables au remboursement du rabais sur les droits de scolarité du Nouveau-Brunswick et au remboursement équivalent à la réduction d'impôt applicable aux véhicules au diesel;

- méthodes informatiques applicables à la délivrance de permis et de licences et à l'enregistrement;

- méthodes applicables au système intégré d'enregistrement;

- manuel de modalités de l'Unité des services de vérification et d'enquête.

- traitement de 109 247 demandes de renseignements du public sur des questions de fiscalité, sur les programmes d'avantages fiscaux et de remboursements et sur la réglementation;

- administration d'un programme de délivrance de permis et de licences applicable à 1 200 inscrits en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (EITC), à 44 grossistes et à 785 détaillants d'essence et de carburants, à 40 grossistes et à 1 648 détaillants de tabac, à 3 747 titulaires d'une carte d'exemption de la taxe sur les carburants et à 340 titulaires de permis d'acheteur.

Services de vérification et d'enquête

Un programme de vérification et d'enquête efficace ciblant les domaines à risque en matière de recettes représente un élément essentiel pour maximiser l'observation volontaire. Les Services de vérification et d'enquête sont résolus à veiller au traitement équitable de tous les contribuables et à allouer les ressources de façon à garantir une conformité maximale aux lois pertinentes.

Audit and Investigation Services is responsible for:

- delivering comprehensive audit and investigation programs relative to:
  - *Gasoline and Motive Fuel Tax Act;*
  - *Tobacco Tax Act;*
  - *Metallic Minerals Tax Act*, and performing royalty audits under the *Oil and Natural Gas Act*, the *Mining Act* and the *Quarriable Substances Act;*
  - New Brunswick-based interjurisdictional carriers as a member jurisdiction of the International Fuel Tax Agreement (IFTA);
  - registration fees on New Brunswick-based interjurisdictional carriers as a member of the International Registration Plan (IRP) on behalf of the Department of Public Safety.
- reviewing allocations of income by corporations under income tax and large corporation capital tax legislation;
- performing audits on lottery licence holders under the Lotteries Commission terms and conditions, in conjunction with the Department of Public Safety;
- conducting audits of certain rebates allowable under the *Harmonized Sales Tax Act* (HST); these rebates pertain to the 8% provincial component of HST relating to research and development expenditures of universities and segregated funds;

Les Services de vérification et d'enquête ont les responsabilités suivantes :

- dispenser des programmes généraux de vérification et d'enquête concernant :
  - la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants;*
  - la *Loi de la taxe sur le tabac;*
  - la *Loi de la taxe sur les minéraux métalliques* et les vérifications des redevances prévues par la *Loi sur le pétrole et le gaz naturel*, la *Loi sur les mines* et la *Loi sur l'exploitation des carrières*;
  - à titre de gouvernement membre de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (EITC), les transporteurs concernés basés au Nouveau-Brunswick;
  - à titre de membre du Plan international d'immatriculation (PII) et au nom du ministère de la Sécurité publique, les droits d'immatriculation exigés des transporteurs concernés basés au Nouveau-Brunswick;
- examiner la répartition du revenu des sociétés en vertu des dispositions législatives concernant l'impôt sur le revenu et l'impôt sur le capital des grandes sociétés;
- réaliser des vérifications de titulaires d'une licence de loteries en vertu des modalités de la Commission des loteries, et ce, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique;
- effectuer la vérification de certaines remises accordées en vertu de la *Loi sur la taxe de vente harmonisée* (TVH), remises qui sont liées à la portion provinciale de 8 % de la TVH applicable aux dépenses de recherche et de développement des universités et aux fonds distincts;

- providing guidance and feedback in drafting and implementing legislation, conducting special projects and providing support to the appeal process;

- strategically working, as part of a national initiative, to reduce the number of individuals and businesses operating in the underground economy, and

- providing an internal audit function to ensure effective delivery of several of the refund and rebate programs administered by the branch.

Enhancement of voluntary compliance represents a significant element in the branch's core responsibility of collecting taxes. It is believed that attitudes towards compliance with tax laws may be positively influenced at earlier stages with effective educational programs.

The emphasis is on risk-based account selection to encourage taxpayer compliance, provide education, and ensure geographic and industry coverage.

The Audit and Investigation Services continued to focus on areas with identified risk factors as well as a number of cases selected at random. It is designed to support the voluntary nature of the tax collection system by:

- giving reassurance to compliant taxpayers/ collectors that all who have an obligation will pay their fair share and will be treated consistently, and

- identifying taxpayers or collectors who are not paying or collecting the tax, recouping the revenue lost and applying the applicable penalties.

- offrir des conseils et des commentaires en vue de la rédaction et de la mise en œuvre des lois, réaliser des projets spéciaux et offrir un soutien relatif au processus d'appel;

- participer de façon stratégique à une mesure nationale visant à réduire le nombre de personnes et d'entreprises œuvrant au sein de l'économie souterraine;

- fourniture d'une fonction de vérification interne pour assurer la prestation efficace de plusieurs des programmes de remboursement et de remises administrés par la direction.

Le renforcement de l'observation volontaire des lois est un élément important de la responsabilité fondamentale de la direction, qui consiste à percevoir les taxes. Les Services de vérification et d'enquête sont d'avis qu'il est possible d'influencer positivement les attitudes à l'égard de l'observation des lois fiscales en offrant, dès le départ, des programmes éducatifs efficaces.

L'accent est mis sur la sélection des comptes en fonction du risque, afin de favoriser l'observation fiscale, de sensibiliser les contribuables et d'étendre la vérification aux différentes régions et aux divers secteurs d'activité.

Les Services de vérification et d'enquête ont continué de porter principalement sur les domaines pour lesquels des facteurs de risque ont été établis, ainsi que sur un certain nombre de cas sélectionnés au hasard. Ces activités visent à appuyer la nature volontaire du système de perception des taxes :

- en assurant aux contribuables et aux percepteurs de taxes qui sont respectueux des règles que tous verseront leurs justes parts et seront traités de la même façon;

- en détectant les cas de non-versement ou de non-perception des taxes, en récupérant les recettes non perçues et en imposant les pénalités applicables.

For the fiscal year ending March 31, 2007, 601 gasoline and motive fuel audits and investigations were completed under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act*. This included nine audits on wholesalers, 169 audits on retailers, 88 audits on farmers, 30 audits on wood producers, 69 audits on fishers, 13 audits on manufacturers, seven audits on forest workers, five audits on silviculturists, five audits on consumers, 26 investigations, 121 inspections, nine objections and appeals and 50 refund reviews. In addition, 704 warnings or fines were issued.

During the 2006-2007 fiscal year, staff members have continued to be involved on working committees under the National Fuel Tax Council with a goal of simplifying and standardizing the administration of fuel taxes across Canada. In addition, they play an active role in the Federation of Tax Administrators, Fuel Tax Section, Northeast Region, dealing with fuel tax issues that impact the northeast United States and the bordering Canadian provinces. Also, Audit and Investigation Services plays an active role on the Canada/USA Fuel Movement Task Force.

In addition, 62 audits were completed under the IFTA program: 12 high-distance audits, 25 medium-distance audits and 25 low-distance audits. As well, six investigations were completed and 12 inspections were conducted. Audit and Investigation Services takes an active role in the administration of the International Fuel Tax Agreement. This activity includes representing the province at the annual IFTA business meeting, representing the province at the Annual IFTA Audit and International Registration Plan workshop and representing Canada on the IFTA Dispute Resolution Committee.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, 601 vérifications et enquêtes ont été réalisées en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. Neuf vérifications ont porté sur des grossistes et 169, sur des détaillants; 88 vérifications ont porté sur des agriculteurs, 30 sur des producteurs de bois, 69 sur des pêcheurs, 13 sur des fabricants, sept sur des travailleurs forestiers, cinq sur des sylviculteurs, cinq sur des consommateurs, 26 vérifications, 121 inspections, neuf oppositions aux avis de cotisation et appels et 50 remboursements ont fait l'objet d'une vérification. En plus, 704 avis ou billets de contravention ont été émis.

Durant l'exercice 2006-2007, des membres du personnel ont continué à siéger à des comités de travail du conseil canadien de la taxe sur le carburant, dans le but de simplifier et d'uniformiser l'administration de cette taxe dans l'ensemble du Canada. Les services jouent également un rôle actif dans la section de la taxe sur le carburant de la Federation of Tax Administrators pour la région du Nord-Est, qui s'occupe des questions relatives à la taxe sur le carburant qui ont des incidences sur le nord-est des États-Unis et les provinces canadiennes limitrophes. Les Services de vérification et d'enquête jouent également un rôle actif dans le groupe de travail canado-américain sur le transport des carburants.

De plus, 62 vérifications ont été effectuées dans le cadre de l'EITC, soit 12 visant des transporteurs ayant parcouru de grandes distances, 25 visant des transporteurs ayant parcouru des distances moyennes et 25 visant des transporteurs ayant parcouru de faibles distances. De plus, six enquêtes et 12 inspections ont été effectuées. Les Services de vérification et d'enquête jouent également un rôle actif dans l'administration de l'EITC, notamment en représentant la province à la séance de travail annuelle de l'EITC, à la vérification annuelle de l'EITC et à l'atelier annuel sur le Plan international d'immatriculation (PII), et en représentant le Canada au comité de règlement des différends sur l'EITC.

Under the IRP, the section performed 52 audits and investigations. Also, Audit and Investigation Services takes an active role as a Canadian representative on the Audit Committee for the International Registration Plan.

The Audit and Investigation Services section also reviewed 269 IFTA and 45 IRP audits performed by other jurisdictions on our behalf.

During the year, the section completed 570 compliance audits on tobacco retail vendors, 16 full audits, 16 investigations, 116 inspections, three refunds and six educational visits with retailers. The section also completed five wholesale tobacco vendor audits, processed five refunds, completed two educational visits, one inspection, 16 investigations and assisted with one tobacco wholesaler objection.

Audit and Investigation Services continued to work closely with the RCMP and municipal police forces in the province relative to initiatives aimed at curbing the influx of contraband tobacco and provided advice and documentation in support of 64 legal actions during the year. As well, the unit has been active at the national level by representing the province on the Interprovincial Tobacco Working Group and the Tobacco Diversion Workshop. Further, the unit took the lead in the establishment of a New Brunswick Tobacco Diversion Committee involving the RCMP, Canada Revenue Agency, Health Canada, and the Canada Border Services Agency.

During the year, seven audits and one appeal were completed under the *Metallic Minerals Tax Act*, the *Mining Act* and the *Quarriable Substances Act* with several major audits in progress at year-end. In addition, Audit and Investigations represented the province at the national Mines and Minerals Revenue Assessors' meeting.

La section a effectué 52 vérifications et enquêtes se rapportant au PII. Les Services de vérification et d'enquête jouent également un rôle actif en tant que représentants du Canada au comité de vérification du Plan international d'immatriculation (PII).

De plus, les Services de vérification et d'enquête ont passé en revue des vérifications réalisées en notre nom par d'autres gouvernements, à savoir 269 vérifications en vertu de l'EITC et 45 en vertu du PII.

Durant l'exercice, l'unité a mené 570 vérifications de la conformité auprès de détaillants de tabac, 16 vérifications complètes, 16 enquêtes et 116 inspections, a traité trois remboursements et a mené six visites d'information auprès des détaillants. Elle a également mené cinq vérifications auprès de grossistes de tabac, traité cinq remboursements, mené deux visites d'information, une inspection et 16 enquêtes. Elle a également aidé à répondre à un avis d'opposition d'un grossiste de tabac.

Les Services de vérification et d'enquête ont continué à travailler en étroite collaboration avec la GRC et les corps de police municipaux de la province dans le cadre d'initiatives visant à freiner l'entrée de tabac de contrebande. Elle a fourni des conseils et des documents à l'appui de 64 poursuites durant l'exercice. De même, l'unité a été active à l'échelle nationale en représentant la province au groupe de travail interprovincial sur le tabac et l'atelier sur le détournement des produits du tabac. De plus, elle a pris l'initiative d'établir un comité sur le détournement des produits du tabac du Nouveau-Brunswick auquel siège la GRC, l'Agence du revenu du Canada, Santé Canada et l'Agence canadienne des services frontaliers.

Au cours de l'exercice, sept vérifications ont été effectuées et un appel a été interjeté en vertu de la *Loi de la taxe sur les minéraux métalliques* et de la *Loi sur l'exploitation des carrières*. Plusieurs enquêtes importantes étaient également en cours à la fin de l'exercice. De plus, les Services de vérification et d'enquête ont représenté la province à la réunion nationale des évaluateurs de recettes provenant des mines et des minéraux.

The section reviewed 188 Corporate Income Allocation files, supplied by CRA, for accuracy and completeness. The section met several times during the year with officials from the Canada Revenue Agency to obtain information related to Corporate Income Allocation and discuss common issues. Throughout the year, the section has increased investigation work to ensure that the allocation of taxable income to New Brunswick from corporations with permanent establishments in New Brunswick has been properly determined. The section has also continued to be actively involved in a federal-provincial project dealing with the underground economy. It also represents the province on the federal-provincial-territorial Income Allocation Working Group.

La section a vérifié l'exactitude et l'intégralité de 188 dossiers de répartition des revenus de sociétés, fournis par l'Agence du revenu du Canada (ARC). À plusieurs reprises au cours de l'exercice, la section a rencontré des fonctionnaires de l'ARC pour obtenir des renseignements relatifs à la répartition des revenus des sociétés et discuter des questions d'intérêt commun. Au cours de l'exercice, la section a intensifié son travail d'enquête pour s'assurer, à l'égard des sociétés ayant des établissements permanents au Nouveau-Brunswick, que la portion de leur revenu imposable attribuée au Nouveau-Brunswick était déterminée correctement. La section a également continué de participer activement à un projet fédéral-provincial portant sur l'économie souterraine. Elle représente également la province au groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la répartition des revenus.

The section also conducted 13 audits on the 8% provincial component of HST relating to First Nations agreements, completed four investigations relative to the application of the provincial vehicle tax and was involved in 12 projects involving real property tax.

L'unité a également mené 13 vérifications de l'élément provincial de 8 % de la TVH se rapportant aux ententes avec les Premières nations. Elle a réalisé quatre enquêtes relatives à l'application de la taxe provinciale sur les véhicules et a participé à 12 projets se rattachant à l'impôt foncier.

Lastly, 34 audits were conducted of charitable gaming licence holders on behalf of the Department of Public Safety.

En dernier lieu, 34 vérifications ont été menées au nom du ministère de la Sécurité publique de titulaires d'une licence de jeux de hasard.

Account Management

The Account Management section has three responsibility areas: Tax Accounting and Refunds Unit, the Accounts Receivable Unit and the recently created Tuition Rebate Unit that became operational at the beginning of 2007-2008. Customer service is a key focus; this section is in direct contact with the general public on a daily basis either by telephone, correspondence or visitation.

Gestion des comptes

La Section de la gestion des comptes comporte trois secteurs de responsabilité : l'Unité des paiements et remboursements d'impôt, l'Unité des comptes débiteurs et l'Unité du rabais sur les droits de scolarité récemment créée qui est devenue opérationnelle au début de 2007-2008. Le service à la clientèle joue un rôle clé; la section a un contact direct avec le grand public tous les jours, que ce soit par téléphone, par correspondance ou à l'occasion de visites.

During the 2006-2007 fiscal year, the section was responsible for:

- processing property tax, consumption tax, mineral tax and royalties payments and reports;
- processing Provincial Vehicle Tax payments and Harmonized Sales Tax paid at Service New Brunswick centres;
- administering and confirming payment of Tangible Personal Property Tax on private transfers of boats and aircraft;
- providing accounting functions relating to revenue and receivables;
- monitoring and collecting outstanding receivables for property and consumption taxes;
- carrying out enforced collection procedures, where required;
- processing property and consumption tax refunds;
- processing applications for the Low-income Seniors' Benefit;
- processing applications for the Home Heating Oil Benefit;
- processing applications for the Home Energy Assistance Program;
- administering certain functions associated with the provision of the $2,000 benefit for first-time university students;
- processing applications under the Forestry Industry Remission initiative;

Au cours de l'exercice 2006-2007, la section a assumé les responsabilités suivantes :

- traitement des paiements et des rapports relatifs à l'impôt foncier, aux taxes de consommation et aux taxes et redevances pour les minéraux;
- traitement des versements au titre de la taxe provinciale sur les véhicules et de la taxe de vente harmonisée effectués dans les centres de Services Nouveau-Brunswick;
- administration et confirmation du paiement de la taxe sur les biens personnels désignés dans les cas de ventes privées de bateaux et d'aéronefs;
- exécution des fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes débiteurs;
- suivi et recouvrement des comptes débiteurs non réglés relativement à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation;
- exécution des activités de recouvrement, au besoin;
- traitement des remboursements d'impôt foncier et de taxes à la consommation;
- traitement des demandes de prestation pour personnes âgées à faible revenu;
- traitement des demandes d'aide financière pour l'huile à chauffage (mazout);
- traitement des demandes dans le cadre du Programme d'aide pour l'énergie domestique;
- administration de certaines fonctions associées au versement de la prestation de 2 000 $ aux étudiants de première année universitaire;
- traitement des demandes dans le cadre de l'initiative de remise pour l'industrie forestière;

- processing HST rebates on behalf of Efficiency NB under the Home Energy Upgrade Program;
- issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices;
- administering the Financial Corporation Capital Tax program;
- administering the federal payment-in-lieu of property tax program, and
- administering the Small Business Investor Tax Credit program.

This section performs functions related to return and payment processing, collections and revenue accounting for taxes and royalties derived from the following natural resources:

- metallic minerals;
- peat, sand and gravel;
- coal, potash and salt, and
- oil and natural gas.

The section accounted for revenues in excess of $1.15 billion, including municipal real property tax levies. The section processed approximately 550,000 individual payment transactions from real property, gasoline and motive fuel, tobacco, pari-mutuel, financial corporation capital and HST-related taxes through various payment channels. The accounting unit of the section maintained all financial statements, revenue adjustments and allocations to ensure accountability for stated revenues.

- traitement des remboursements de la TVH au nom d'Efficacité NB dans le cadre du programme d'amélioration énergétique domiciliaire;
- émission des avis annuels d'évaluation foncière et d'impôt et d'avis supplémentaires;
- administration du programme de la taxe sur le capital des corporations financières;
- administration du programme de subvention fédérale tenant lieu de paiement de l'impôt foncier;
- administration du Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises.

La section s'occupe de tâches associées au traitement des déclarations et des paiements, aux recouvrements et à la comptabilité des recettes provenant des taxes et des redevances dérivées des ressources naturelles suivantes :

- les minéraux métalliques;
- la tourbe, le sable et le gravier;
- le charbon, la potasse et le sel;
- le pétrole et le gaz naturel.

La section a perçu des recettes de plus de 1,15 milliard de dollars, y compris les impôts fonciers municipaux. Elle a traité, par des voies diverses, environ 550 000 paiements se rapportant à l'impôt foncier, aux taxes sur l'essence et les carburants, au tabac, au pari mutuel, au capital des corporations financières et à la TVH. Le service de la comptabilité a préparé tous les états financiers et s'est chargé des rajustements et de la répartition des recettes afin de s'acquitter de son obligation de rendre compte des recettes déclarées.

The Tax Accounting and Refunds Unit verified and approved 73,670 refunds and credits for a total of $53.751 million during fiscal year 2006-2007:

• 6,530 property tax refunds	$7.640 M
• 3,284 fuel and tobacco tax refunds	$22.897 M
• 87 Harmonized Sales Tax refunds	$2.376 M
• 208 Provincial Vehicle Tax refunds	$0.073 M
• 30,122 Low-income Seniors' Benefits	$3.012 M
• 134 Small Business Investor Tax Credits	$0.946 M
• 5 royalty refunds	$0.318 M
• 16 Financial Corporation Capital Tax refunds	$2.156 M
• 2,615 first-time university student benefits were paid through the universities	$5.230 M
• 268 Home Energy Upgrade rebates	$0.298 M
• 24 Forestry Industry Remissions	$5.666 M
• 28,541 Home Energy Assistance Program refunds	$2.854 M
• 1,840 Home Heating Oil Benefit refunds	$0.285 M

Au cours de l'exercice 2006-2007, l'Unité des paiements et des remboursements d'impôt a vérifié et a approuvé 73 670 remboursements et crédits totalisant 53,751 millions de dollars :

• 6 530 remboursements de l'impôt foncier	7,640 M$
• 3 284 remboursements des taxes sur les carburants et sur le tabac	22,897 M$
• 87 remboursements de la taxe de vente harmonisée	2,376 M$
• 208 remboursements de la taxe provinciale sur les véhicules	0,073 M$
• 30 122 versements au titre de la prestation pour personnes âgées à faible revenu	3,012 M$
• 134 crédits d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises	0,946 M$
• 5 remboursements de redevances	0,318 M$
• 16 remboursements de la taxe sur le capital des corporations financières	2,156 M$
• 2 615 versements de prestations aux étudiants de première année universitaire par l'entremise des universités	5,230 M$
• 268 remboursements pour l'amélioration de l'efficacité énergétique domiciliaire	0,298 M$
• 24 remises pour l'industrie forestière	5,666 M$
• 28 541 remboursements dans le cadre du Programme d'aide pour l'énergie domestique	2,854 M$
• 1 840 remboursements de la prestation pour l'huile à chauffage domestique	0,285 M$

Service New Brunswick offices processed an additional 27,389 low-income property tax allowance claims, resulting in tax account credits of $5.37 million for the allowance related to the 2006 taxation year.

Considerable effort was expended over the past year in the development of procedures and systems related to a number of new rebate programs noted above, namely, the Tuition Rebate, $2,000 First-Time University Student Benefit, Forestry Industry Remission, Home Energy Assistance Program, Home Energy Upgrade Rebate and the Equivalent Tax Reduction for Diesel Vehicles.

The accounts receivable unit addresses all receivables for consumption and real property taxes as well as mineral taxes and royalties. The largest volume and, hence, the main receivable focus, is on property tax accounts. During the year, the Accounts Receivable Unit continued to improve upon the collection process, as evidenced by the positive results that are being achieved. For the 2006 taxation year, 95.4% of the provincial and municipal tax levy was collected prior to the issuance of the 2007 tax bills. The successes achieved in collecting overdue accounts have further reduced the balance in accounts receivable by $4.4 million, bringing the year-end receivable to the lowest level in 15 years.

The Account Management section continues to manage the division's property tax system which houses assessment and financial information on over 440,000 property tax accounts. In conjunction with Service New Brunswick, enhancements to the system continued to be made during the last fiscal year. Business and system processes were established to accommodate rural community property taxation introduced for the 2007 taxation year.

Les bureaux de Services Nouveau-Brunswick ont traité 27 389 demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu, se traduisant par des crédits aux comptes d'impôt foncier d'une valeur de 5,37 millions de dollars pour l'année d'imposition 2006.

Des efforts considérables ont été déployés au cours de la dernière année afin d'élaborer des modalités et des systèmes ayant trait aux divers nouveaux programmes de remboursement ou de remise ci-dessus, notamment le rabais sur les droits de scolarité, la prestation de 2 000 $ aux étudiants de première année universitaire, la remise pour l'industrie forestière, le Programme d'aide pour l'énergie domestique, le remboursement du programme d'amélioration de l'efficacité énergétique domiciliaire, et la réduction équivalente de la taxe pour les véhicules au diesel.

L'Unité des comptes débiteurs est chargée de tous les comptes débiteurs relatifs aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux taxes et aux redevances pour les minéraux. Elle se concentre surtout sur les comptes d'impôt foncier qui forment la majorité des comptes débiteurs. Durant l'année, l'Unité des comptes débiteurs a continué à améliorer le processus de recouvrement comme en témoignent les résultats positifs qu'elle a atteints. Pour l'année d'imposition 2006, 95,4 % des impôts provinciaux et municipaux avaient été prélevés avant l'envoi des factures d'impôt de 2007. Le succès remporté quant au recouvrement des comptes en souffrance a encore réduit de 4,4 millions de dollars le solde des comptes en souffrance, ce qui représente le niveau le plus bas en 15 ans à la fin de l'exercice.

La Section de la gestion des comptes continue de gérer le système d'impôt foncier de la division, qui renferme les données sur l'évaluation et les renseignements financiers relatifs à plus de 440 000 comptes d'impôt foncier. On a continué à améliorer le système au cours du dernier exercice en collaboration avec Services Nouveau-Brunswick. Les méthodes administratives et liées au système ont été établies pour tenir compte de l'impôt foncier dans les communautés rurales, qui a été instauré pour l'année d'imposition 2007.

Strategic Business Initiatives Branch

The Strategic Business Initiatives Branch provides leadership in the identification, assessment and implementation of best business practices required to meet the current and future needs of the division, its partners and the public. This involves the practice of continuous improvement in the way the Revenue and Taxation Division conducts business, using innovative business solutions to develop and administer fair, effective and efficient taxation and regulatory programs.

The Strategic Business Initiatives Branch ensures that proper business processes are in place and that adequate internal control measures have been implemented within the Revenue and Taxation Division. The branch has the responsibility to review existing business applications and develop requirements for new applications. It provides a liaison with the Information Management and Technology Branch for the development and maintenance of these systems.

During 2006-2007 the branch co-ordinated the design, development and implementation of the Home Energy Assistance Program that was introduced by government in early 2007.

The Strategic Business Initiatives Branch led the set-up of the new office to administer the New Brunswick Tuition Rebate. The branch also played a lead role in testing of the new computer system established for the program.

The branch also co-ordinated the establishment of the diesel fuel rebate program to provide owners of non-commercial diesel powered vehicles the equivalent of the 3.8-cent gasoline tax reduction that went into place in October 2006.

Direction des initiatives stratégiques de gestion

La Direction des initiatives stratégiques de gestion assume le leadership dans l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre des pratiques exemplaires de gestion requises afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la division, de ses partenaires et du grand public. Cela suppose une amélioration continue de la façon dont la Division du revenu et de l'impôt mène ses activités et le recours à des solutions de gestion novatrices pour élaborer et administrer des programmes équitables, efficaces et efficients en matière d'imposition et de réglementation.

La direction veille à ce que des procédés administratifs appropriés et des mesures de contrôle interne pertinentes soient en place au sein de la Division du revenu et de l'impôt. La direction a la responsabilité d'examiner les applications de gestion en vigueur et d'établir les exigences des nouvelles applications. Elle assure la liaison avec la Direction de la gestion de l'information et de la technologie en vue de l'élaboration et de la mise à jour de ces systèmes.

Durant 2006-2007, la direction a coordonné la conception, l'élaboration et la mise en oeuvre du Programme d'aide pour l'énergie domestique que le gouvernement a instauré au début de 2007.

La Direction des initiatives stratégiques de gestion a dirigé l'établissement du nouveau bureau pour administrer le rabais sur les droits de scolarité du Nouveau-Brunswick. La direction a également joué un rôle de premier plan dans l'essai du nouveau système informatique établi pour le programme.

La direction a coordonné également l'établissement du Programme de réduction de la taxe sur le carburant des véhicules au diesel. Les propriétaires d'un véhicule au diesel reçoivent l'équivalent d'une réduction de la taxe sur l'essence de 3,8 cents dans le cadre de ce programme qui a été établi en octobre 2006.

The Strategic Business Initiatives Branch played a key role in establishing the framework to implement the first-time university student $2,000 benefit.

The branch also continued to lead the Revenue and Taxation Division in a review of the technology and information systems used in the division to administer consumption taxes and related activities with a view to the integration and increased efficiency of an integrated revenue information system. This review is ongoing.

Other responsibilities of the branch include:

- identification, assessment and implementation of innovative solutions, including increasing the number of forms and services available online;
- ongoing review and assessment of business practices and procedures to ensure continuous improvement;
- maintenance and improvement of internal controls;
- development of contingency plans for the division in preparation for a potential pandemic influenza;
- records management of divisional records, including development of standardized records classification plan, and
- budget preparation and expenditure monitoring for the Revenue and Taxation Division.

La Direction des initiatives stratégiques de gestion a joué un rôle de premier plan dans l'établissement du cadre de mise en œuvre de la prestation de 2 000 $ accordée aux étudiants de première année universitaire.

La direction a également continué à diriger la Division du revenu et de l'impôt dans l'examen des systèmes de technologie et d'information qu'elle utilise pour administrer les taxes à la consommation et les activités connexes en vue d'intégrer le système d'information sur le revenu et d'en accroître l'efficacité. Cet examen est continu.

Les autres responsabilités de la direction comprennent ce qui suit :

- l'établissement, l'évaluation et la mise en œuvre de solutions novatrices, notamment grâce à un nombre accru de formulaires et de services accessibles en ligne;
- l'examen et l'évaluation continus des pratiques et des méthodes de gestion afin d'assurer une amélioration continue;
- le maintien et l'amélioration des contrôles internes;
- l'élaboration de plans d'urgence pour la division en prévision d'une éventuelle pandémie de grippe;
- la gestion des dossiers de la division, dont l'élaboration d'un plan de classification des documents normalisé;
- l'établissement du budget et la surveillance des dépenses pour la Division du revenu et de l'impôt.

Notes